



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 3 FÉVRIER AU 2 MARS 2013

La maternelle à 4 ans ne sera pas offerte dans la région

Les parents de la région ne pourront pas envoyer leurs enfants de 4 ans à la maternelle en septembre 2013. Les écoles de la Commission scolaire des Patriotes sont trop favorisées pour faire partie du programme annoncé par Pauline Marois.

JOSÉE HAMELIN

josee.hamelin@quebecormedia.com

Lors de la campagne électorale, Pauline Marois avait annoncé qu'elle comptait offrir le service de maternelle à 4 ans dès septembre 2013 aux enfants de milieux défavorisés afin de prévenir le décrochage scolaire.

«Même si la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a affirmé qu'elle souhaitait implanter cette mesure de manière progressive, à la Commission scolaire des Patriotes, ce n'est pas prévu pour l'année scolaire 2013-2014»,

indique la responsable des communications, Lyne Arcand.

«La maternelle dès l'âge de 4 ans aurait certainement un impact sur la capacité d'accueil des écoles du territoire qui sont déjà passablement achalandées, explique-t-elle, alors on va privilégier l'accès pour les élèves de 5 ans qui font leur entrée au primaire.»

Selon Mme Arcand, il est encore trop tôt pour déterminer si des écoles offriront le programme au cours des années à venir: «Comme nous desservons un milieu plutôt favorisé, on ne sait pas encore si certaines écoles de notre secteur seront admissibles.»

 Êtes-vous favorable de la maternelle dès l'âge de 4 ans?

REDACTION@LA-SEIGNEURIE.QC.CA



Dans la région, la maternelle dès l'âge de 4 ans ne sera pas offerte l'automne prochain. PHOTO YANNCANNO.COM

 Depuis 1997
BIEN-ÊTRE en SOI enr.
Suédois cinétique® & Drainage lymphatique

Un traitement spécifique pour des résultats concrets :

- MAINTIEN** d'une bonne santé articulaire (muscles, tendons et ligaments)
- DIMINUTION** des tensions musculaires et problèmes circulatoires
- STIMULATION et DÉCONGESTION** du système immunitaire (lymphoedème, céphalée, troubles digestifs, etc.)
- RÉDUCTION** de l'anxiété et du stress
- RÉCUPÉRATION** d'un sommeil apaisant

957, De La Rochelle, Boucherville
450.552.1017
(Reçu pour fins d'assurances)

 **Claudine Poisson**
Massothérapeute

INSTITUT DE BEAUTÉ
Micheline Garcia

POUR VIVRE EN BEAUTÉ...

Un moment sublime...
Vivez des moments privilégiés de détente et de bien-être judicieusement agencés avec des soins de beauté...

- 97\$**
Durée approx: 2 h
Détente-express
Massage de 30 minutes
Période de pressothérapie
Shampooing et mise en plis
Pause tisane
- 137\$**
Durée approx: 3 h
Douceur-beauté
Exfoliation corporelle
Douches Vichy
Soin du visage ou massage suédois au beurre de Karité
Pause tisane

LA BEAUTÉ EN CADEAU...
Un certificat-cadeau signé Micheline Garcia. C'est beaucoup plus que faire plaisir, c'est offrir un moment privilégié, et ce, en toute occasion.

534, boul. Marie-Victorin, Boucherville
450.655.1367 • www.michelinegarcia.com



Ma première
Place des Arts

19^e ÉDITION

QUÉBECOR SACEF.COM Hydro Québec



Tous les lundis à compter du 21 janvier 2013

Au Studio-théâtre de la Place des Arts
Animation : Marième Ndiaye

LUNDI 11 FÉVRIER : Julie Ringuette (INT), Taïs (ACI), Katia Éloquin (INT)

TÉLÉDIFFUSÉE SUR MAV / RADIODIFFUSÉE SUR SiriusXM

 **laplacedesarts.com**
514 842 2112 / 1 866 842 2112



1129140

Publié le 08 février 2013 à 07h56 | Mis à jour le 08 février 2013 à 07h56

L'abandon de la pédagogie Waldorf suscite la grogne à Chambly



« Les enfants fonctionnent très bien dans cette école et dans cette approche pédagogique », affirme Karine Lamoureux, porte-parole de la corporation des parents de l'école de la Roselière et mère de trois enfants.

Photo Olivier Jean, La Presse

[Émilie Bilodeau](#) et [Pascale Breton](#)

La Presse

Les parents et les enseignants des élèves de l'école de la Roselière, école primaire publique inspirée de la pédagogie Waldorf, critiquent la décision de la commission scolaire de ne pas renouveler le permis d'établissement à vocation particulière. Mardi soir, une des commissaires leur a donné raison: après 12 années en poste, elle a démissionné, car elle juge que le processus qui a mené à cette décision a manqué de transparence et de rigueur.

Lucie Legault ne s'en cache pas. Elle faisait partie des membres fondateurs de l'école de la Roselière à Chambly, il y a 16 ans. Pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts, elle n'a pas participé au vote décisionnel. Elle est tout de même persuadée que ses collègues ont dû

se prononcer sans avoir toutes les informations nécessaires.

L'automne dernier, la commission scolaire des Patriotes a mandaté une consultante pour mener une enquête afin de déterminer si l'enseignement offert à l'école de la Roselière était conforme au programme du ministère de l'Éducation. Son rapport de 93 pages a été présenté aux commissaires le 22 janvier dernier. Ceux-ci ont dû se prononcer le même soir sur le renouvellement, auprès du ministère, du permis d'établissement à vocation particulière.

«Ce n'est pas dans nos pratiques habituelles, dans des dossiers de cette importance, d'ajouter un point de décision à l'ordre du jour le soir même de la décision. C'est un dossier majeur. Il y a des implications dommageables sur des familles et sur des enfants qui sont en cours de scolarisation», affirme Mme Legault.

Résultats scolaires ignorés

La commissaire démissionnaire se demande pourquoi les résultats scolaires des enfants n'ont pas été pris en compte dans l'enquête. Elle déplore également que les enseignants de l'école n'aient pas eu l'occasion de consulter le rapport, ni de s'adresser aux commissaires avant qu'ils se prononcent.

«Ça ne doit pas être une démarche unilatérale. Il faut que les gens visés aient l'occasion de donner leur point de vue. Le décideur devrait avoir accès aux deux côtés de la médaille», estime-t-elle.

Hélène Roberge, présidente de la commission scolaire des Patriotes, rappelle que 16 commissaires sur 17 ont voté contre le renouvellement du permis. «Les commissaires ont eu une présentation, ils avaient le rapport entre les mains et ils ont eu tout le loisir de le consulter. La consultante était aussi présente pour répondre à toutes les questions. Le conseil aurait pu reporter la décision au 29 janvier, mais il a décidé de se prononcer le soir même, car il considérait qu'il disposait de toute l'information nécessaire pour prendre une décision», explique-t-elle.

Parents consternés

La pédagogie Waldorf disparaîtra dès la prochaine année scolaire. L'école de la Roselière pourrait même fermer pour de bon en 2014. Cette perspective consterne les parents et enfants de cette petite école. «Les enfants fonctionnent très bien dans cette école et dans cette approche pédagogique. Ils ont suivi cette approche depuis le début et ils sont aujourd'hui laissés pour compte. Ils auront de la difficulté à vivre la transition», dit Karine Lamoureux, porte-parole de la corporation des parents de l'école.

Cette mère de trois enfants aurait voulu que les enseignants puissent s'adresser aux commissaires pour leur montrer qu'ils étaient prêts à s'adapter au programme du Ministère. Aujourd'hui, elle espère simplement que les commissaires montreront un peu d'ouverture dans l'espoir que l'école puisse demeurer ouverte.

La pédagogie Waldorf

«L'enfant est amené à vivre d'abord activement les choses et à les ressentir avant de les comprendre. L'enseignement est porté par des images vivantes. On cherche moins à transmettre un savoir qu'à éveiller chez l'enfant toute la palette de ses facultés, de façon adaptée à son âge, en respectant les rythmes de son développement. Chaque matière a, en effet, une action spécifique: par l'histoire, l'enfant se lie à la réalité du temps, par la géographie, à celle de l'espace, la botanique l'aide à développer une pensée vivante, les activités manuelles et artistiques (menuiserie, jardinage, chant, théâtre...), à exprimer ce qu'il vit intérieurement et à le relier objectivement à son entourage.»

Source: Association pour la pédagogie Waldorf au Québec



PHOTO COURTOISIE



**CAYER
OUELLETTE &
ASSOCIÉS**
AVOCATS

2400, AVE. BOURGOGNE,
CHAMBLY, QC J3L 2A4
450.447.9977

M^{re} DANIEL CAYER

UNIPRIX
ça fait du bien!

MARC LAROCHE
569, boul. Richelieu, Richelieu
450.658.3353

**ACADÉMIE
FRANÇOISE**

**COIFFURE
POUR HOMME**

Authentique
«Barbershop»

973,
avenue Simard,
Chambly
Coin boul. Industriel

Sans rendez-vous !

**Optique
Josée Touchette**

OPTICIENNE D'ORDONNANCES

- Lentilles cornéennes
- Le plus grand grand choix de montures en ville
- Laboratoire sur place

POUR MEUX VOUS SERVIR

EXAMEN DE LA VUE FAIT PAR UNE OPTOMÉTRISTE

Pourquoi chercher?
Venez voir la différence.

987, boul. de Périgny, Chambly
450.447.1895

Journal de Chambly

QUÉBECOR
Média

Le vendredi
8 février 2013
Vol. 47 | N°43 | 64 pages
27 400 exemplaires

FIN DE LA PÉDAGOGIE WALDORF À CHAMBLY

Une décision contestée

PAGES 6 ET 7



PHOTO ALEX BERNARD

Bien gérer ses affaires,
UNE PRIORITÉ!
Voir pages 26 à 29



LES BÉBÉS 2012

Voir pages 42 à 44

FIN DE LA PÉDAGOGIE WALDORF

Les appuis se manifestent

La séance du Conseil des commissaires de la Commission des Patriotes (CSP) du 5 février s'est déroulée devant une salle bondée de parents, enfants et anciens étudiants de l'école de la Roselière venus défendre la pédagogie Waldorf et demander aux commissaires de reconsidérer leur décision de mettre fin à ce projet particulier et de fermer l'école.

ALEX BERNARD

alex.bernard@quebecormedia.com

Environ 300 personnes se sont présentées à l'école secondaire du Mont-Bruno pour demander aux commissaires de rouvrir le dossier de l'école de la Roselière.

Selon les intervenants, la décision prise le 22 janvier l'aurait été sur la base d'informations incomplètes en utilisant uniquement que le rapport remis par l'experte externe Yolande Nantel. Celle-ci affirme que l'arrimage entre le programme scolaire québécois et la pédagogie Waldorf est impossible. On reproche, entre autres, le non-respect des heures enseignées obligatoires pour certaines matières et une trop grande emphase sur d'autres.

Un rapport contesté

Des questions ont été soulevées en lien avec la conclusion du rapport. «L'experte ne pouvait saisir le fonctionnement de la pédagogie Waldorf en visitant des classes deux heures et en consultant de la documentation. Les activités comme les marionnettes favorisent les compétences en français, en expression orale et en communication», a affirmé Jean-Marc Tremblay qui a déjà présidé le Conseil d'établissement de l'école.

Chantal Lapointe, parente et chercheur en philosophie de l'éducation, a questionné la méthodologie du rapport de Mme Nantel. Elle déplore que l'experte ait tiré ses conclusions sans avoir été en mesure de comparer les façons de faire à



Les gens ont dû attendre pendant un huis-clos. PHOTO ALEX BERNARD

la Roselière, ni dans quelle mesure le programme d'éducation québécois est appliqué dans les autres écoles.

Plusieurs intervenants se sont demandés pourquoi le taux de réussite des élèves de l'école de la Roselière comparé aux autres élèves de la CSP ou encore le taux de décrochage scolaire plus bas chez les anciens de la Roselière n'ont pas été pris en compte dans le rapport et la décision des Commissaires.

François Dostie, enseignant à l'école des Enfants-de-la-Terre de Waterville qui applique également la pédagogie Waldorf, croit que l'arrimage entre la pédagogie Waldorf et le programme québécois est possible. «La direction de notre école est en constant dialogue avec l'équipe des enseignants. Nous avons été en mesure de répondre à toutes les demandes de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke.»

D'anciens élèves témoignent

Laurent Duvernay et Antoine Desrochers, d'anciens étudiants de l'école, sont venus témoigner à quel point leur passage dans cet établissement avait été positif pour eux.

«Lorsqu'enfant, on a été dans un environnement stimulant, entouré d'adulte qui nous ont inspirés et de professeurs

qui nous ont transmis leurs connaissances avec dévouement, créativité et patience, je pense que ça fait une différence», a dit le jeune acteur Desrochers.

Selon M. Duvernay, son passage à l'école de la Roselière l'a très bien préparé pour la suite de son cheminement scolaire. Il a d'ailleurs remporté le prix du lieutenant-gouverneur, remis pour les performances académiques, le leadership et l'engagement communautaire. M. Duvernay est aujourd'hui étudiant en médecine à l'Université McGill. «Avec mon arrivée au Cégep, j'ai constaté ma facilité à lier entre elles les différentes matières. Ma manière d'apprendre me vient en partie de l'école de la Roselière qui met davantage l'accent sur l'apprentissage de concepts dans leur globalité», a-t-il exprimé.

La Commission scolaire maintient sa décision

A.B. Hélène Roberge, présidente de la CSP, s'est montrée peu ouverte à revoir la décision concernant l'école de la Roselière. «On ne partage pas la même interprétation du rapport de Mme Nantel. Le Conseil a jugé que les informations présentées dans ce rapport étaient suffisantes pour qu'on puisse prendre une décision. On a confiance dans le travail qui a été fait par notre direction générale. La décision de ne pas renouveler le mandat de l'École de la Roselière a été fortement majoritaire, 16 pour et 1 contre. Pour le moment, on maintient cette décision», a-t-elle expliqué.

François Drouin, coordonnateur à la corporation des parents de l'école de la Roselière, a demandé à la lumière des nouvelles informations si la question pouvait être rediscutée par les commissaires. Mme Roberge a reconnu que des informations révélées à cette soirée étaient nouvelles pour certains commissaires et qu'il y aurait des discussions. Toutefois, elle n'a pas été en mesure d'indiquer quelle forme prendraient ces discussions et si un point concernant l'école de la Roselière pouvait être ajouté à l'ordre du jour du prochain Conseil.



Antoine Desrochers et Laurent Duvernay, d'anciens élèves de l'école de la Roselière.

PHOTO ALEX BERNARD

Lucie Legault démissionne

Au terme de la séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), la commissaire Lucie Legault a annoncé qu'elle quittait son poste. Elle a lu deux lettres expliquant sa décision, l'une adressée aux citoyens de Chambly et l'autre aux commissaires. Ces lettres sont disponibles sur notre site internet.

ALEX BERNARD

alex.bernard@quebecormedia.com

Mme Legault a choisi de démissionner pour regagner son droit de parole sur le dossier de l'école de la Roselière.

«J'ai pris cette décision à la lumière de mon code d'éthique jugeant que j'étais en situation de conflit d'intérêts apparent ou réel, parce que je fais partie du groupe de parents fondateurs de cette école, que mes enfants ont fréquentée. Toutefois, devant les lacunes observées dans le processus d'enquête et de décision, cette position de neutralité n'est plus une alternative acceptable pour moi. J'y serais demeurée au détriment de mes valeurs», explique-t-elle.

«C'était important pour moi que le processus d'analyse soit équitable pour les enseignants et que tous les éléments pertinents soient considérés. Par exemple, la CSP n'a pas fait de validation auprès des autres écoles à pédagogie Waldorf du Québec. Ils n'ont pas fait partie de l'analyse à savoir comment eux réussissent à faire l'arrimage avec le programme

d'éducation du Québec. Ça m'apparaît comme une source d'information pertinente», affirme Mme Legault.

Mme Legault s'interroge également sur le processus de décision. «Les commissaires n'ont pas été en mesure de prendre une décision dans des conditions optimales. Les commissaires absents n'ont pas été en mesure de voter. Et ceux qui étaient présents ont été obligés de prendre une décision seulement sur la présentation du rapport, sans pouvoir le consulter et sans avoir le point de vue des enseignants», souligne-t-elle.

«Je ne reconnais pas dans ce processus d'enquête et de décision les

valeurs d'ouverture à la différence, de respect des personnes et de transparence propres à la Commission scolaire des Patriotes. Je suis choquée et déçue que les commissaires, qui représentent la population, n'aient pas eu accès à tous les éléments pertinents à la prise d'une décision éclairée», ajoute-t-elle.

Une perte pour la CSP

Mme Legault n'envisageait pas quitter, mais la situation l'empêchait de continuer. Toutefois, elle le fait sans animosité pour ses collègues.

«Je tiens toutefois à vous dire que cette décision ne jette pas d'ombre sur mes 12 années d'implication à la commission scolaire, ni sur le respect que j'ai pour mes collègues. Je quitte sans animosité, avec la satisfaction d'avoir exercé ma fonction de commissaire avec rigueur, intégrité, dévouement et humanisme, et d'avoir contribué positivement



Lucie Legault a quitté ses fonctions de commissaire afin d'exprimer ses réserves sur le processus de décision entourant la fin de la pédagogie Waldorf à l'école de la Roselière. PHOTO ALEX BERNARD

à l'accomplissement de la mission de notre commission scolaire.»

Mme Legault quitte avec le sentiment du devoir accompli. Elle était commissaire depuis près de 12 ans. Elle siégeait sur le comité exécutif de la CSP depuis 2009 et, plus récemment, sur le Comité d'évaluation du directeur général. Elle a contribué à la création du

Comité de la mission éducative des Commissaires.

Hélène Roberge, présidente de la CSP, ainsi que les commissaires Paul Saint-Onge et Pierre Baril ont tenu à exprimer leurs regrets de la voir quitter ses fonctions. Et ils ont souligné la qualité de son travail et son apport en tant que commissaire.

STORES & Design

Par **INSTALLA-TECH**

ENCADREMENT SANS FRAIS
pour Summerview, Somerset et Tilia

450.403.4334

VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE AU 1821 Boul. Périgny, Chambly, J3L 4C3

*Détails en magasin

PROMOTION NOUS PAYONS VOTRE DÉMÉNAGEMENT!

Pour le bel âge
Résidence Les Jardins

- ✓ Supervision médicale
- ✓ Entretien ménager mensuel
- ✓ Câble communautaire
- ✓ Ligne téléphonique (interurbains inclus)
- ✓ **À partir de 912,50\$/mois • visite 7 jours sur 7**

*certaines conditions s'appliquent

Disponibles
3½, 4½
et **studios**

707, rue Martel, Richelieu 450 447-2644
www.residencelesjardins.com

1008877

Des parents mécontents et une démission

Ils étaient plusieurs dizaines de parents et d'anciens élèves à vouloir infirmer la décision de retirer la pédagogie Waldorf de l'école de la Roselière à Chambly, lors du dernier conseil des Commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, le 5 février.

« Les parents et les enseignants n'ont pas eu voix au chapitre pendant le processus décisionnel et demandent maintenant que les commissaires révisent leur décision », a indiqué Karine Lamoureux, porte-parole des parents.

Élément marquant de la soirée qui s'est déroulée à la polyvalente de Saint-Bruno, Lucie Legault, commissaire de la circonscription numéro 20 à Chambly, a donné sa démission. Celle-ci occupait le poste de commissaire depuis 12 ans. Notons que Mme Legault s'était retirée du vote

pour le non-renouvellement de la demande d'approbation qui a eu lieu il y a quelques jours.

Une consultation publique concernant le projet de fermeture de l'école de la Roselière à la fin de l'année scolaire 2013-2014 sera mise en place prochainement. La décision finale sera prise, au plus tard le 31 décembre.

Rappelons le Conseil des commissaires a pris la décision de ne pas présenter sa demande de renouvellement de l'approbation à la ministre de l'Éducation,

du Loisir et du Sport (MELS) pour maintenir le projet particulier de pédagogie Waldorf pour la prochaine année. Un rapport d'une enquête effectuée l'automne dernier par Yolande Nantel, directrice générale à la retraite et consultante en éducation, démontre que la situation de l'école présente des manquements importants, notamment parce que le Programme de formation de l'école québécoise, qui doit obligatoirement être enseigné à tous les élèves du Québec, ne l'est pas en totalité à l'école de la Roselière. (C.L.St-J.)



CHAMBLY

Plaisirs d'hiver à Chambly

Soirée patins et années 80
Un rendez-vous hivernal à ne pas manquer pour tous les membres de la famille.



Samedi 16 février 2013
18 h à 21 h,
patinoire du canal de Chambly

Le site sera animé au rythme des années 80. Feux de foyer, prix de présence, café et chocolat chaud ajouteront des sourires toute la soirée.

Pour plus d'information
450 658-1778 ou
www.ville.chambly.qc.ca

4506304

JUSTE POUR RIRE / Desjardins Caisse du Mont-Saint-Bruno présentent

On se met le monde ADO5



Gala animé par Nabila Ben Youssef et Jean-Marie Corbell

Concept : Pierre Sévigny
Mise en scène : Serge Postigo

Avec : Émile Bilodeau, François-Luc Saint-Gelais, Bénédicte Nadeau, Guillaume Roy-Grondin, Philippe Toulouse, Maude Lachance, Cédric Deslile et plus encore...

Samedi 16 février à 20 h / 25 \$
Centre civique Bernard-Gagnon, Saint-Basile-le-Grand
Billets et informations : 450 461-8067 / www.labutte.org




En récupérant des boîtes de conserve, nous créons des électroménagers.

Récupérer c'est recréer. **RECREER.CA**

Pour connaître les matières acceptées dans votre bac de récupération, contactez votre municipalité.



8 - Le mardi 12 février 2013 - Chambly Express.ca

4506303

La maternelle à 4 ans ne sera pas offerte dans la région

Les parents de la région ne pourront pas envoyer leurs enfants de 4 ans à la maternelle en septembre 2013. Les écoles de la Commission scolaire des Patriotes sont trop favorisées pour faire partie du programme annoncé par Pauline Marois.

JOSÉE HAMELIN

josee.hamelin@quebecormedia.com

Lors de la campagne électorale,

Pauline Marois avait annoncé qu'elle comptait offrir le service de maternelle à 4 ans dès septembre 2013 aux enfants de milieux défavorisés afin de prévenir le décrochage scolaire.

«Même si la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a affirmé qu'elle souhaitait implanter cette mesure de manière progressive, à la Commission scolaire des Patriotes, ce n'est pas prévu pour l'année scolaire 2013-2014», indique

la responsable des communications, Lyne Arcand.

«La maternelle dès l'âge de 4 ans aurait certainement un impact sur la capacité d'accueil des écoles du territoire qui sont déjà passablement achalandées, explique-t-elle, alors on va privilégier l'accès pour les élèves de 5 ans qui font leur entrée au primaire.»

Selon Mme Arcand, il est encore trop tôt pour déterminer si des écoles offriront le programme au cours des

années à venir: «Comme nous desservons un milieu plutôt favorisé, on ne sait pas encore si certaines écoles de notre secteur seront admissibles.»

Êtes-vous favorable de la maternelle dès l'âge de 4 ans?

REDACTION @OEILREGIONAL.COM

Le Centre de Médecine & Chirurgie Esthétique

450.677.5533 504, boul. Roland-Therrien, Longueuil

- Traitements de rajeunissement
- Injectables de remplissage
- Botox
- Varices
- Cellulite
- Liposuction
- Traitements par lasers
- Grefte de cheveux
- Chirurgies esthétiques

NOUVEAU
Venus Freeze (sans douleur)

Raffermissment de la peau
Atténuation de la cellulite
Affinement de la silhouette

www.esthetique.qc.ca
Dr Pierre Courchesne *Omnipraticien, Directeur médical*

LES VARICES AUX JAMBES, UN PROBLÈME QU'IL FAUT TRAITER!

L'automne et l'hiver sont les temps les plus opportuns pour traiter les varices. Il ne s'agit pas seulement d'une question esthétique, mais aussi d'éviter la progression de celles-ci qui peut causer plusieurs inconforts et problèmes au niveau des membres inférieurs.

Les varices sont des veines dilatées, très peu attrayantes, qui se développent sur les membres inférieurs causées ou aggravées par plusieurs facteurs dont :

- L'hérédité
- Des périodes de temps prolongées en position debout ou assise;
- L'obésité
- La pratique de sports qui nécessitent beaucoup de sauts
- La chaleur
- La grossesse
- Etc...

doivent être injectées avant les plus petites.

Les gens souffrant de varices se présenteront tôt pour avoir un traitement et dans la majorité des cas, ils pourront avoir recours tout simplement à la sclérothérapie qui consiste à l'injection d'une solution dans les varices pour les faire disparaître.

Les maux de jambes disparaissent assez rapidement (3 à 5 séances).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet au www.esthetique.qc.ca
Si vous désirez obtenir davantage d'information ou un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **450 677-5533**



Les varices se traitent de haut en bas des membres inférieurs; les veines les plus grosses

MAZDA

DÉPÊCHEZ-VOUS, À CE PRIX-LÀ ELLES PARTENT VITE.

LA MAZDA CX-9

Liquidation d'inventaire 2012! Jusqu'à 10 000\$ de rabais sur nos modèles 2012 en stock*

*Voir les conditions chez votre concessionnaire.

POUR DIPLÔMÉS

PROGRAMME NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

PROGRAMME NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

TECHNOLOGIE SKYACTIV

MAZDA DUVALMAZDA

1540 Rue Ampère Boucherville – 450.449.7929 www.duvalmazda.com

Journées montérégiennes de la persévérance scolaire Le décrochage scolaire ne cesse de reculer en Montérégie

Daniel Bastin

En Montérégie, le décrochage scolaire, c'est-à-dire l'arrêt des études avant l'obtention d'un diplôme, tend à diminuer de façon continue, selon les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Ainsi, ce taux chez les garçons atteignait 32,1 % en 1999-2000 et il est descendu à 23,0 % en 2009-2010, soit près de 10 points en pourcentage de moins en dix ans seulement. Chez les filles, il était de 18,3 % en 1999-2000 et il s'établissait à 13,8 % en 2009-2010, dix ans plus tard.

Les statistiques sont donc encourageantes pour la Montérégie, mais les efforts ne doivent pas cesser et c'est dans ce contexte que s'activera bientôt la cinquième édition des Journées montérégiennes de la persévérance scolaire qui aura lieu du 16 au 20 février prochains sous le thème : « Je suis un facteur de persévérance... Et toi? ».

Ce thème indique clairement que la population est encore une fois appelée à jouer un rôle de soutien important pour l'atteinte de ces objectifs à court, à moyen et à long terme, qu'il s'agisse des parents, des grands-parents, des amis, des professeurs et de la famille au sens large.

Chaque citoyen est donc invité à jouer un rôle actif en ce sens en devenant un facteur de persévérance scolaire dans leur entourage, ce qui aura des effets bénéfiques sur l'estime du jeune, mais aussi en regard de ses perspectives d'avenir.

« Dans le contexte actuel où les entreprises éprouvent de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée et où nous savons que cette difficulté va aller en s'accroissant, nous devons valoriser l'éducation, la persévérance scolaire et le diplôme qualifiant », a expliqué Claude Boivin, coprésidente de la Table d'éducation interordres de la Montérégie lors du lancement de cette édition, le 10 février dernier. Notons que cette Table réunit les commissions scolaires, les cégeps, les universités, la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Emploi-Québec, le Conseil régional des partenaires du marché du travail et les Conférences régionales des élus.

Dans la MRC

Il y a maintenant cinq ans que cette campagne de sensibilisation et de promotion des Journées montérégiennes de la persévérance scolaire a vu le jour à l'initiative de Réussite Montérégie à la suite de ses Commissions jeunes. Ces journées ont notamment pour but d'écouter les élèves à propos de leurs motivations et leurs projets de vie; de valoriser leurs efforts et de développer en fin de compte une culture de la persévérance dans les établissements scolaires de la région.

Précisions qu'en Montérégie, près de 100 000 jeunes participent à ces journées bien spéciales. Dans la MRC de Marguerite-D'Youville, plusieurs activités auront lieu dans le cadre de cette cinquième édition, notamment à l'école primaire L'Arpège à Sainte-Julie où un commissaire scolaire remettra une bourse de la persévérance à un élève méritant de sixième année au gymnase de l'école, le 15 février.

À l'école François-Williams de Saint-Amable, il y aura présentation ce vendredi de la conférence « Billy Rioux, aventurier de l'histoire » où il incitera les étudiants de première et deuxième secondaire à poursuivre leurs rêves et à persévérer.

Pour sa part, le professeur Patrick Dupont, de l'école secondaire du Grand-Coteau à Sainte-Julie, a demandé à ses trois groupes d'élèves de lui écrire par courriel le nom de leurs pairs qu'ils trouvent persévérants et, durant cette semaine, il affichera le nom des nominés avec en gros titre : « Mes pairs qui persévèrent! »

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez également cliquer sur www.reussitemonteregie.ca.

Future bibliothèque multifonctionnelle
écoénergétique de Varennes

Le conseil municipal procède à un second appel d'offres public

Le conseil municipal de Varennes a pris la décision de procéder à un second appel d'offres pour la construction de la future bibliothèque multifonctionnelle écoénergétique et, par le fait même, de rejeter l'ensemble des soumissions qui ont été déposées à la Ville le 16 janvier dernier.

« Il y a un écart significatif entre nos estimations et la plus basse soumission reçue. Le coût des travaux proposé est d'environ 10 % plus élevé que l'évaluation qui a été élaborée par nos professionnels. Nous nous attendions à recevoir une soumission qui respecte notre budget et la capacité de payer des contribuables », a déclaré le maire Martin Dampousse.

Le conseil municipal tient à rassurer la population quant à l'échéancier de construction de la bibliothèque. Cette procédure n'occasionne qu'un mois de délai additionnel. Les travaux devraient débuter au printemps pour s'étaler sur une période de moins d'un an.

« Dans sa volonté de faire les choses autrement, le conseil municipal prend toujours les moyens pour réduire les dépenses, et ce, même si la campagne de financement pour la construction de la bibliothèque se poursuit et que notre objectif de 1 M\$ a été dépassé pour atteindre 1,5 M\$ », a conclu le maire M. Martin Dampousse.



Le conseil municipal tient à rassurer la population quant à l'échéancier de construction de la bibliothèque. Cette procédure n'occasionne qu'un mois de délai additionnel.

Les chiffres du décrochage scolaire Évolution



En Montérégie, le décrochage scolaire tend à diminuer de façon continue, selon les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

L'ÉBÉNISTERIE VOUS ATTIRE?

Cours sans pré-requis
pour hommes
et femmes adultes!

NOUVEAU
dans la région!

- Cours de sculpture ornementale
- Cours de finition de meuble
- Cours de tournage sur bois
- Cours d'ébénisterie
- Cours de peinture de lait
- Cours de Marqueterie

Académie du meuble
École d'ébénisterie

Inscription en tout temps

PORTES OUVERTES
Le dimanche
3 mars
de 10 à 18 h

1-888-768-6759



1450, rue Nobel, suite 21, Boucherville
www.academiedumeuble.ca
Cours de jour, soir, fin de semaine et intensifs.

4903492

07866

Boisvert chante Dassin
Pour la St-Valentin
Au profit de :
*La Fondation de
l'école De Mortagne*



Vendredi 15 février 2013
955 Montarville
Cout: 45\$
info : 450.655.7311 #11702
Accueil : 19h30
1 consommation gratuite
spectacle : 20h00

VIE SOCIALE

Élections au Comité municipal jeunesse de Boucherville

Les jeunes Bouchervillois âgés de 16 à 23 ans qui aimeraient contribuer au sain développement de leur ville sont invités à présenter leur candidature au sein du Comité municipal jeunesse!

Faire partie du Comité municipal jeunesse, c'est l'occasion de mieux connaître la municipalité, ses principaux défis et enjeux, d'œuvrer au sein d'une équipe dynamique et d'acquies de l'expérience dans le domaine municipal et de la politique. Les élections se tiendront le samedi 16 mars.

Pour prendre part au Comité municipal jeunesse, il faut constituer un parti politique, composé d'un maire et de six conseillers maximum, ou présenter sa candidature à titre de maire ou de conseiller indépendant. La Ville reçoit les candidatures jusqu'au 22 février prochain. Faire parvenir sa mise en candidature, dûment remplie, à l'attention de Marie-Pier Lamarche, greffière, à la réception de l'hôtel de ville de 8h30 à 16h30 (fermé entre 12h et 13h15) ou à info@boucherville.ca en inscrivant dans l'objet du courriel *Comité municipal jeunesse*. Le formulaire est disponible à l'hôtel de ville ou au boucherville.ca sous l'onglet *Mairie/Participation citoyenne/Conseil municipal jeunesse*.

Les résultats des élections seront dévoilés lors de la séance publique du conseil municipal, le lundi 18 mars prochain.

Il est à noter que les fonctions au sein du Conseil municipal jeunesse constituent un engagement bénévole dans le cadre de la participation citoyenne.

Information: Direction du greffe, 450.449.8100, poste 8927.

Conférence de Germain Duclos

La conférence que Germain Duclos, psychoéducateur, orthopédagogue, conférencier et auteur, devait donner au Collège Saint-Paul a été reportée. Le Comité de parents du Collège Saint-Paul invite donc parents et amis à participer gratuitement à la conférence *Stress de performance chez les élèves qui vivent des difficultés scolaires*, le 27 mars, 19h30, à la salle de spectacle du Pavillon des arts de la scène du Collège Saint-Paul, au 9, rue Saint-Charles, Varennes.

Donner du sang, donner la vie

Les trois groupes scouts de Boucherville invitent la population à donner du sang, le vendredi 15 février prochain.

La collecte se déroulera au centre multifonctionnel, situé au 1075, rue Lionel-Daunais à Boucherville. Les organisateurs souhaitent accueillir 165 donneurs entre 13h30 et 20h. Pour vérifier son admissibilité au don de sang, on peut téléphoner au 1.800.847.2525 ou consulter le www.hema.quebec.qc.ca, section *Donner*.

Nouvel horaire pour les centres de prélèvements du CLSC

Pour une plus grande accessibilité aux services de prélèvements du CSSS Pierre-Boucher, les centres de prélèvements de Boucherville et de Sainte-Julie ont modifié en décembre leur horaire et un nouveau centre a vu le jour à Varennes.

Boucherville: centre sans rendez-vous, situé au CLSC à Boucherville, maintenant ouvert les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h à 9h30. Le centre est fermé le lundi.

Sainte-Julie: centre sans rendez-vous, situé au CLSC à Sainte-Julie, maintenant ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 7h à 9h30.

Varennes: nouveau centre avec rendez-vous, situé au 2082, route Marie-Victorin (voisin de la pharmacie Jean Coutu), ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 7h à 9h30. Pour prendre rendez-vous, on peut appeler au 450.448.3700 du lundi au vendredi, entre 13h et 16h30. Il en est de même pour les centres de prélèvements de Verchères et de Contrecoeur, qui sont également avec rendez-vous.

Pour connaître l'ensemble des centres de prélèvements du CSSS, on peut consulter le www.santemonteregie.qc.ca/cssspierrebourcher ou communiquer avec son CLSC.

Filles d'Isabelle

Le cercle des Filles d'Isabelle Mgr-Poisant 1025 tiendra son assemblée mensuelle le mardi 19 février à la salle paroissiale Sainte-Famille. La soirée débutera à 18h30 par le traditionnel souper de fêtes au lard, suivi de la réunion à 19h30. Un rappel pour celles qui n'ont pas renouvelé leur carte de membre, le coût est de 20\$. Pour information: 450.641.3454 ou www.fillesdisabelleboucherville.ca.

Déjeuner des retraités

Le prochain déjeuner de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) aura lieu le vendredi 15 février à 9h chez Cora, 141, boul. de Mortagne, Boucherville. Coût: 750\$ par personne. Responsable: Marie-Thérèse H.-Dupuis, 450.655.3815.

Espaces à bureau à louer contactez-nous!



Jacques Cloutier, M.B.A.
Courtier immobiliers hypothécaires



2,94%* (FIXE 5 ANS)
3,79%* (FIXE 10 ANS)
2,65%* (TRU VARIABLE)

Certaines conditions s'appliquent, sujet à changement sans préavis



Michel Roy, B.A.A.

TEL: 450.650.0999 TEL: 450.650.0707
CELL: 514.779.7738 CELL: 514.802.1805

1025 Lionel-Daunais, suite 102, Boucherville J4B 0B1

Période d'inscription à la Commission scolaire des Patriotes

La période officielle pour inscrire un enfant à la maternelle, ou pour inscrire un nouvel élève dans l'une des écoles primaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), se tient jusqu'au 15 février.

Pour tous les élèves qui fréquentent déjà une école de la CSP, la réinscription se fera à l'aide d'un formulaire que l'enfant ramènera à la maison. Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire de la CSP dès septembre 2013, sont invités à visiter le www.csp.qc.ca, rubrique *Période d'admission et d'inscription 2013-2014*, pour connaître tous les détails entourant l'inscription scolaire.



MARIE-CLAUDE Arsenault
Courtier immobilier, B.A.A., Marie-Claude Arsenault Inc.
514 473.6363



STÉPHANE Larocque
Courtier immobilier, B.A.A., Stéphane Larocque Inc.
514 473.6222

www.arsenaultlarocque.com

VOS ALLIERS en immobilier



97, rue des Arondelles, Varennes Visite libre dim. 17 février de 14h à 16h 649,000 \$

Située dans Les Jardins de La Rive, cette prestigieuse propriété vous propose de vastes pièces lumineuses. Planchers de lattes sur 2 niveaux. Cuisine avec îlot central ouverte sur la salle familiale avec foyer. À l'étage: 3 chambres et 2 s/bains. Le sous-sol offre 1 CAC et possibilité d'une 5e. Garage double. SPA. Localisation de choix. Une rareté!



RE/MAX Imagine inc. 1660, ch. du Tremblay 450 651.4000
Agence immobilière Longueuil, Qc, J4N 1E1



SECTEUR OUEST DE VARENNES

SECTEUR TRÈS RECHERCHÉ!!!
4 C.A. C. ENTRETENUE AVEC SOIN.
UNE VISITE S'IMPOSE!!!
MLS 10886555





Dominique Gagnon
COURTIER IMMOBILIER

450 545-9999

Exit la pédagogie Waldorf

La Roselière perd son statut d'école à projet particulier

Dès la prochaine rentrée scolaire, l'école de la Roselière à Chambly deviendra une école primaire régulière. Des manquements importants dans la formation des élèves découverts lors d'une enquête auront mis fin à l'enseignement de la pédagogie Waldorf.

Un texte de Claudy Laplante St-Jean
Réseau Montérégie.ca

L'enquête effectuée l'automne dernier par Yolande Nantel, directrice générale à la retraite et consultante en éducation, avait pour but de vérifier si l'école de la Roselière respectait divers encadrements légaux, soit la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique, le Programme de formation de l'école québécoise et la progression des apprentissages.

« À la lecture du rapport, les membres du Conseil des commissaires ont pu constater que la situation de l'école présente des manquements importants, notamment parce que le Programme de formation de l'école québécoise, qui doit obligatoirement être enseigné à tous les élèves du Québec, ne l'est pas en totalité à l'école de la Roselière », explique-t-on sur le site de la Commission scolaire des Patriotes à propos des résultats de l'enquête commandée par le Conseil des commissaires.

À la suite de cette analyse, le Conseil a pris la décision de ne pas présenter sa demande de renouvellement de l'approbation à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin de maintenir le projet particulier de pédagogie Waldorf pour la prochaine année.



(Photo d'archives)

De son côté, la Commission scolaire des Patriotes indique qu'elle a consenti des efforts soutenus et des ajouts de ressources, dont un directeur adjoint à temps plein et le soutien d'un conseiller pédagogique, pour aider l'école à se conformer aux directives du MELS. « Toutefois, force est de constater que ces efforts n'ont pas permis à l'école de la Roselière de respecter ces encadrements », explique-t-on.

Onde de choc chez les parents

Par un communiqué, la Corporation des parents de l'école de la Roselière a dit vivre une

véritable onde de choc à la suite de la nouvelle. Pour appuyer son incompréhension, elle a indiqué que l'approche répondait aux besoins d'un nombre grandissant de familles, tellement que la demande d'admission à la maternelle 2012 était de deux fois plus élevée que la capacité d'accueil de l'école.

« La Corporation des parents déplore les irrégularités entourant le processus de renouvellement du permis. Au lieu de choisir la conciliation et la médiation, la Commission scolaire des Patriotes a décidé d'agir unilatéralement. Les parents sont mis face

au fait accompli, sans même avoir été avisés des points litigieux et sans avoir eu l'occasion de proposer des solutions », a déploré la Corporation, qui réunit les parents de l'école de la Roselière et qui est représentée par un conseil d'administration élu.

La Corporation se dit être convaincue qu'il est toujours possible de trouver une entente pour assurer la pérennité de la vocation particulière de l'école de la Roselière et demande à la Commission scolaire des Patriotes d'être consultée et entendue dans la recherche de solutions.

Démission d'une commissaire

Ils étaient plus de 350 parents et anciens élèves à vouloir infirmer la décision de retirer la pédagogie Waldorf de l'école de la Roselière à Chambly, lors du dernier conseil des Commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, le 5 février.

« Les parents et les enseignants n'ont pas eu voix au chapitre pendant le processus décisionnel et demandent maintenant que les commissaires révisent leur décision », a indiqué Karine Lamoureux, porte-parole des parents.

Élément marquant de la soirée, qui s'est déroulée à l'École secondaire du Mont-Bruno, Lucie Legault, commissaire de la circonscription numéro 20 à Chambly et parent fondateur de l'école de la Roselière, a donné sa démission. Celle-ci occupait son poste depuis 12 ans. Notons que Mme Legault s'était retirée du vote pour le non-renouvellement de la demande d'approbation qui a eu lieu récemment.



Nous sommes
MAINTENANT OUVERTS
pour la période estivale

10 ans déjà

Merci à notre fidèle clientèle

www.desoburger.ca
Franchises disponibles

- Trois restaurants pour vous servir.
- Le Capitole de Québec
- 5205, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe
- 280, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Bruno (route 116) 450 441.3663

Non-renouvellement de la vocation particulière de l'école de la Roselière

Incompréhension, stupéfaction, injustice et trahison

Stupéfaction, trahison, injustice et incompréhension, tels sont les sentiments des Montarvillois dont les enfants fréquentent l'école de la Roselière à Chambly. Pour ces parents, il ne reste qu'à se retrousser les manches et faire tout en leur pouvoir afin que le vent tourne en faveur de leurs enfants, avant qu'il ne soit trop tard.



un texte de
Oriane Wion
owion@versants.com

« Pour nos enfants, c'est un drame. Ils sont très tristes à l'idée que leur école fermera. En tant que parents, nous faisons tout pour les protéger dans cette histoire et nous continuerons à nous battre pour leur bien-être », souligne Karine Lamoureux, porte-parole des parents et membre du conseil d'établissement de l'école de la Roselière.

« Nous sommes prêts à collaborer, à trouver des moyens pour rescaper la situation. Il y a trop de familles qui ont fait le choix de ce mode de vie pour abandonner aujourd'hui à cause d'une décision des commissaires prise trop vite. Nous voulons les

informer que ce n'est pas une décision qui peut être prise à la légère; c'est l'avenir de nos enfants et des générations futures qui est en cause. Nous sommes convaincus que les commissaires peuvent encore infirmer la décision », ajoute Fabienne Camilleri-Deghetto, qui a un garçon en première année.

Le conseil d'établissement au banc des accusés

La principale chose qui est reprochée à l'école de la Roselière est de ne pas s'être conformée totalement au Programme de formation de l'école québécoise. Selon Mme Lamoureux, la Commission scolaire des Patriotes (CSP) aurait demandé des ajustements, entre autres sur la grille-matière, mais rien n'aurait été fait. « La directrice, qui a la responsabilité de cette grille-matière, nous a présenté le même matériel année après année, et nous, qui la croyions conforme, l'avons endossée chaque fois, explique Mme Lamoureux. Et le 23 janvier dernier, nous apprenions dans une lettre que c'est à cause d'un manquement de la part du conseil d'établissement que l'école changera de vocation; c'est incompréhensible! »



Les élèves de l'école de la Roselière n'auront plus droit à la pédagogie Waldorf dès la prochaine rentrée scolaire.

Aujourd'hui plus que jamais, les parents rencontrés par le journal *Les Versants* remettent en doute le mandat de la directrice, Louise Létourneau, depuis son arrivée en septembre 2010. Selon eux, cette der-

nière n'a rien fait pour régler les choses et à présent, leurs enfants sont victimes de son désintéressement envers eux.

Transparence et inaction

Le manque de transparence et l'inaction d'acteurs importants dans le dossier sont les points culminants qui reflètent la situation que vivent les enfants, selon les parents montarvillois. « Cela fait des années que le conseil d'établissement tend la perche et demande une meilleure collaboration avec la commission scolaire, demande à ce que les choses se fassent en toute transparence et que les revendications soient claires. Nous n'avons pas obtenu beaucoup de réponses positives. »

Plusieurs autres points amènent ces parents à se questionner : le refus de la CSP d'informer les parents de la démarche d'analyse dans l'école, le refus de divulguer les résultats du rapport de la vérificatrice, auprès des parents et des enseignants, et la précipitation de la CSP auprès des commissaires de décider du sort de l'école la Roselière à la séance du mois dernier, alors que ce point devait être discuté le 5 février seulement.

Quoi faire à SAINT-BRUNO

Ville de SAINT-BRUNO de-Montarville

13 février 2013

www.stbruno.ca

CONSEIL MUNICIPAL
Prochaine séance ordinaire : le lundi 18 février 2013, à 19 h, à l'Hotel de ville, au 1585, rue Montarville.

COURS INTERNET GRATUITS
La bibliothèque, en collaboration avec le Club informatique Mont-Bruno, offre 2 cours de navigation sur Internet d'une durée de deux jours chacun, un cours de niveau débutant et un de niveau intermédiaire. **Horaires** : lundi et mercredi, de 9 h à 15 h. Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées! Renseignements -inscription : Michel Gagné au 450 653-4973.

BIBLIOTHÈQUE
Conférence *Le processus d'écriture, de l'imaginaire à la réalisation*, par Linda Lavoie, auteure montarvilloise. **Date** : 20 février, 19 h 30. Renseignements et inscriptions : 450 645-2950.

COURS DE GARDIENS AVERTIS
La Maison des Jeunes (MDJ) offre aux 11 ans et plus de suivre une formation de la Croix-Rouge pour prendre soin des jeunes enfants. **Dates** : 21 février OU 23 mars, de 9 h à 17 h **Endroit** : MDJ, 1425, rue Goyer. **Coût** : 40 \$, cheque seulement. **Inscriptions** : MDJ, du mardi au vendredi, de 15 h à 20 h. Renseignements : 450 441-1989, poste 21.

CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX PRESBYTÈRE
Expositions *4 mains + 1 chant* de Suzanne Lafrance et *Erosion* de Mylène Gervais et Valérie Guimond. **Dates** : jusqu'au 24 février, du mercredi au dimanche, de 13 h à 16 h 30. Renseignements : 450 441-8331.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE
Conférence *Belles de nos bois*, par Daniel Fortin. **Date** : 26 février, 19 h 30. **Endroit** : Centre Marcel-Dulude. **Coût** : gratuit pour les membres (7 \$ non membres). Renseignements : 450 653-4688.

CAMPS DE JOUR DE LA RELÂCHE SCOLAIRE
Inscrivez votre enfant aux camps d'hiver de Saint-Bruno! Il reste de la place dans les camps Cajou 360. Découverte culinaire et Thématique. Votre enfant se sucra le bec lors de la sortie du mercredi à l'érablière Charbonneau. Renseignements : Direction du loisir, 450 653-2443, poste 2860 ou 2828.

ORDRE DU MÉRITE – 33^e ÉDITION
Proposez des candidats à l'Ordre du Mérite, afin de souligner la contribution des citoyens à la qualité de vie ou à la renommée de Saint-Bruno. **Date limite** : 1^{er} mars. Formulaire et renseignements : www.stbruno.ca ou 450 441-8331.

EMPLOIS D'ÉTÉ ÉTUDIANTS À SAINT-BRUNO
Les étudiants peuvent consulter les offres d'emploi d'été et postuler par le biais du www.stbruno.ca. L'information est aussi disponible au centre communautaire (53, chemin De La Rabastalière Est), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 22 h et les samedis et dimanches de 9 h à 17 h. **Dates limites pour postuler** : 1^{er} et 8 mars, selon l'emploi désiré.

CENTRE MARCEL-DULUDE
Spectacle de danse Gumboot *Monsieur Bossbottes*, pour les 5 à 11 ans et leur famille. **Date** : 6 mars, 13 h 30. **Endroit** : Centre Marcel-Dulude. **Coût** : 10 \$. Renseignements : 450 441-8436.

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD
Démonstration des produits de Karna pigments, par Vincent Deshaies. **Date** : 11 mars, 19 h à 22 h. **Endroit** : Centre Marcel-Dulude.

CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX PRESBYTÈRE
Appel de dossiers – programmation 2013-2014
Le Centre invite les artistes et commissaires qui désirent présenter un projet d'exposition à faire parvenir leur dossier avant le 13 avril. Documents à fournir et renseignements : www.stbruno.ca ou 450 441-8331.

Notre différence

Quand technologie de pointe s'harmonise avec mieux-être

- Thermographie et électromyographie
- Radiologie statique
- Ajustements assistés par ordinateur
- Ajustements manuels



Dr. Catherine Coutu
D.C.
Chiropraticienne

Dr. Pierre Girard
D.C.
Chiropraticien

Centre de Santé Chiropratique Saint-Bruno
450 441-1679
380, rue De Mésey, Saint-Bruno J3V 6C6

Cessez de souffrir!

La Chiropratique assistée par ordinateur peut vous aider!



Une technique douce, précise et efficace pour traiter:

- Maux de tête, migraine;
- Douleurs au cou;
- Engourdissement des membres;
- Hernies discales et cervicales;
- Douleurs lombaire et sciatique;
- Tendinites bursites capsulites;

VOTRE PROMOTION EXCLUSIVE COMPREND:

- 1-Examen chiropratique;
- 2-Examen neurologique informatisé;
- 3-Radiographies statiques;
- 4-Rapport diagnostique.

Prenez rendez-vous dès maintenant!

Cette offre prend fin le 27 février 2013!

Examen complet
65\$
(valeur 140\$)

Mille et un métiers à découvrir

■ ISABELLE LARAMÉE

ISABELLE.LARAMEE@TE.CC

À l'approche des inscriptions aux cégeps, le 1^{er} mars, les élèves de quatrième et de cinquième secondaire de l'école Ozias-Leduc, à Mont-Saint-Hilaire, ont pu compter sur 37 conférenciers pour explorer les multiples possibilités de carrières. Bien plus qu'une simple journée d'orientation, le 7 février a été pour plusieurs l'occasion de sceller leur destinée.

Bédéiste, danseur, psychoéducateur en milieu carcéral, policier membre d'une

équipe tactique et ingénieur sont retournés en classe l'espace d'une journée afin de présenter leur profession, dans le cadre du Colloque des métiers.

Des plus traditionnelles aux plus inusitées, les possibilités de carrière qui s'offrent aux jeunes d'aujourd'hui peuvent parfois donner le vertige. « Les jeunes de 15 et de 16 ans n'ont pas encore un choix de carrière fixe. Le Colloque permet un moment de réflexion afin de voir les différents métiers et ainsi mieux les orienter », explique le coordonnateur de la journée, Carl Witwiki.

Les 500 étudiants ont aussi pu obtenir



La chanteuse Marilou animait un atelier. Selon elle, les jeunes doivent faire la différence entre métier et passion. (Photo : Luc Giard)

une multitude d'informations relatives aux études postsecondaires. En effet, une vingtaine de stands tenus par des cégeps et des écoles professionnelles étaient sur place durant l'heure du midi.

UN CHOIX ARTISTIQUE

Pour la chanteuse Marilou, qui animait un atelier, les jeunes doivent faire la différence entre métier et passion, pour ensuite être capables de jumeler les deux au moment de choisir leur carrière.

« J'ai toujours su que je voulais devenir chanteuse. C'est ancré en moi. Le plus difficile a été de prendre la décision, à savoir si j'allais suivre ma passion ou si je

choisissais un chemin plus sécuritaire par les études », dit celle qui désire aujourd'hui intégrer l'entrepreneuriat à son métier de chanteuse.

Découverte par Véronique Cloutier et son père à l'occasion d'un spectacle de fin d'année dans son école secondaire, Marilou croit qu'il y a une grande part de chance dans les métiers artistiques.

« Il faut être au bon endroit au bon moment, confie-t-elle. Il y a beaucoup de travail et de persévérance dans ce métier, mais aussi beaucoup de chance. Le secret, c'est de créer ces moments. Il ne faut pas avoir peur de prendre des risques et avoir un tempérament téméraire. »



Bien plus qu'une simple journée d'orientation, le 7 février a été pour plusieurs étudiants de l'école secondaire Ozias-Leduc l'occasion de sceller leur destinée. (Photo : Luc Giard)

Demure
St Hilaire

ÉTABLISSEMENT CERTIFIÉ

- Résidence spécialisée pour personnes autonomes/semi-autonomes.
- Salle de bain privée
- Activités tous les jours
- Face à la rivière Richelieu et à l'ombre du Mont-Saint-Hilaire
- Personnel qualifié en tout temps
- Section adaptée pour personnes atteintes d'Alzheimer.

Ambiance familiale • Encadrement

Yves Durocher
Directeur général
21, rue Messier,
Mont-Saint-Hilaire
Bur.: 450.714.3660
Cell.: 514.968.3660

Suivi médical rapproché depuis 20 ans

48 chambres
37 ch. autonomes/semi-autonome
« 11 ch. alle prothétique (protégée) pour cas lourds

438413

Journaliste d'un jour

Le mercredi 6 février dernier, le *Vallée-du-Richelieu Express.ca* accueillait dans ses bureaux Marie-Ève Ledoux pour un stage d'une journée. Cette étudiante de cinquième secondaire de l'école Ozias-Leduc est intéressée par le journalisme. Elle a ainsi pu suivre l'équipe de rédaction dans ses déplacements afin d'en apprendre davantage sur le métier.

Marie-Ève Ledoux a assisté à une conférence de presse en compagnie de notre journaliste Isabelle Laramée, en plus d'écrire un article sur une exposition à la Maison amérindienne, que vous pouvez lire en page 16. Cette jeune élève déterminée, sociale et curieuse ferait certainement une bonne journaliste ! Qui sait, peut-être écrira-t-elle encore un jour dans ces pages ? (M.L.)



Notre journaliste Isabelle Laramée a accueilli à son bureau Marie-Ève Ledoux pour un stage d'une journée. (Photo : Luc Giard)



Cabinet médical privé Rive-Sud
1, rue Daragon, Saint-Basile-le-Grand, (Québec) J3N 1L5
T 450 482-3441 F 450 482-3421

Vous cherchez un médecin de famille?

Clinique privée située à **Saint-Basile-le-Grand**
Informez-vous dès maintenant.

Service bilingue / Bilingual service



ÊTES-VOUS ATTEINT DE PSORIASIS?

La clinique du Dr Isabelle Delorme mène présentement une étude de recherche clinique afin d'évaluer un médicament expérimental injectable comparativement à un traitement injectable déjà sur le marché pour le psoriasis.

Vous pourriez être admissible à participer si:

- Vous êtes âgé de 18 à 75 ans;
- Vous avez reçu un diagnostic de psoriasis modéré à sévère.

L'étude durera approximativement 5 ans et comportera plusieurs visites. Une indemnisation est offerte pour votre temps et vos déplacements.

Pour de plus amples renseignements, composez le 450-252-7010 ou visitez le www.dreisabelledelorme.com

DERNIÈRE HEURE

Développement dans le dossier de l'école de la Roselière

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) portant sur l'école de la Roselière aura lieu le 19 février. Les enseignants pourront transmettre de nouvelles informations aux commissaires qui statueront à nouveau sur le projet particulier Waldorf à cette école.

ALEX BERNARD
alex.bernard@quebecormedia.com



Plusieurs personnes se sont présentées à la séance du 5 février pour défendre la pédagogie Waldorf. PHOTO ALEX BERNARD - ARCHIVES

Parents, enseignants, anciens élèves et sympathisants se sont présentés en grand nombre à la séance du conseil des commissaires le 5 février pour contester les conclusions du rapport de l'experte Yolande Nantel et dénoncer le processus qui a mené à la décision de ne pas demander le renouvellement du statut particulier de l'école. La commissaire Lucie Legault a également démissionné pour souligner les lacunes du processus de décision.

Les points soulevés par les intervenants et Mme Legault à cette soirée semblent avoir soulevé un questionnement chez les commissaires, car ceux-ci se sont réunis en séance de travail une semaine plus tard. Ils ont convenu que le processus avait été inadéquat et que les enseignants devraient pouvoir présenter leur point de vue sur les conclusions de Mme Nantel.

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires a été prévue pour le 19 février à cet effet. À la suite d'un droit de parole du public de 30 minutes, les commissaires voteront sur le projet particulier Waldorf à cette école.

Des délais trop courts

Afin de permettre aux enseignants de présenter leurs points de vue, la CSP a décidé de leur donner accès au rapport de 93 pages dans les locaux de la commission scolaire pendant deux jours.

Les enseignants déplorent le court délai qui leur est accordé et le refus de la CSP de permettre qu'ils apportent le rapport à

l'extérieur des locaux de la commission scolaire pour mieux se préparer.

«Ce rapport a été fait sur 7 mois. On souhaiterait un délai raisonnable pour le lire et se préparer. On se demande vraiment pourquoi on ne peut pas l'avoir. L'ensemble de notre documentation qui nous servirait à rectifier les faits n'est pas à la CSP, mais sur notre lieu de travail ou à la maison. On doit pouvoir consulter plus qu'internet, mais des documents qui sont assez volumineux. On ne peut pas faire le travail dans un bureau de la CSP», affirme une enseignante de l'école.

Jeudi matin devant cette situation, les enseignants ont décidé de quitter les bureaux de la CSP. Toutefois, si la réunion et la séance du 19 février étaient maintenues, les enseignants estiment être en mesure de se défendre sur la base du rapport synthèse auquel ils ont eu accès, mais ils jugent que la démarche les défavorise.

Les parents estiment qu'ils ont également le droit d'avoir accès au rapport de Mme Nantel et envisagent entamer des démarches auprès d'instances supérieures si ce n'est pas le cas.

Un rapport confidentiel

A.B. Selon la Commission scolaire des Patriotes (CSP), on ne peut pas dévoiler le rapport de Yolande Nantel puisqu'il contient des informations confidentielles.

«Des parties du rapport ont été divulguées à la séance d'information du 30 janvier. Celles qu'on ne peut pas divulguer contiennent des renseignements qui concernent les parents et les élèves. Pour ces parties, on doit obtenir le consentement des personnes mentionnées», explique Lyne Arcand de la CSP.

En ce qui concerne le court délai offert aux professeurs pour se prépa-

rer, la CSP affirme qu'ils ont déjà eu accès au rapport. «Ce n'est pas la première fois que les enseignants prennent connaissance du rapport. Les commissaires ont décidé de leur donner accès au rapport pour leur permettre de transmettre des informations complémentaires à celles qu'ils ont déjà transmises», souligne Mme Arcand.

«Les parents et enseignants pourront à nouveau s'exprimer lors de la séance extraordinaire du 19 février avant que les commissaires se prononcent à nouveau sur la décision», ajoute Mme Arcand.

Seray

HYUNDAI



ÉLANTRA GT 2013

FINANCEMENT À L'ACHAT*

0% 84 POUR MOIS

À VOUS POUR SEULEMENT

108\$ AUX DEUX SEMAINES* 0\$ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.



Modèle SE avec ensemble Tech. montré*

AUTOROUTE 5,3L / 100 KM*

INCLUANT 1 100\$ EN AJUSTEMENT DE PRIX!

ÉLANTRA L 2013

FINANCEMENT À L'ACHAT*

0% 84 POUR MOIS

À VOUS POUR SEULEMENT

96\$ AUX DEUX SEMAINES* 0\$ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.



AUTOROUTE 5,2L / 100 KM*

Modèle Limited montré*

ACCENT L 4 PORTES 2013

FINANCEMENT À L'ACHAT*

0% 84 POUR MOIS

À VOUS POUR SEULEMENT

82\$ AUX DEUX SEMAINES* 0\$ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.



AUTOROUTE 5,3L / 100 KM*

Modèle GLS 4 portes montré*



JUSQU'À 84 MOIS SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

* Détails chez le concessionnaire

730, de Périgny, Chambly
450 658-4482
www.serayauto.com



GARANTIE 5 ANS 5 ans / 100 000 km
Garantie globale Hyundai*
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

DROIT DE VOTE À 16 ET 17 ANS

La parole aux principaux intéressés

La première ministre du Québec, Pauline Marois, a avoué qu'elle songeait à étendre le droit de vote aux jeunes de 16 et 17 ans; L'Œil Régional a rencontré quatre jeunes de cinquième secondaire de l'école secondaire Polybel, à Belœil, pour voir ce qu'ils pensent de cette idée.

FRANÇOIS C. GUEVREMONT
francois.guevremont@quebecormedia.com

Étendre le droit de vote aux 16 et 17 ans, selon vous, c'est une bonne idée?

Jean-Philippe Cassista Moi, personnellement, je suis contre. Oui,

les jeunes, nous sommes plus impliqués qu'avant, on l'a vu avec les manifestations au printemps dernier. Mais pourquoi est-ce qu'on aurait le droit de voter si on n'a pas encore le droit de conduire une automobile ou d'acheter de l'alcool? Ça nous donnerait de la responsabilité, mais à moitié. Je trouve que c'est un peu comme de l'opportunisme.

Ianie Laberge

Contre aussi. À 16 ou 17 ans, ce n'est pas tout le monde qui est impliqué ou connaisseur de la politique. Ils voteraient pour n'importe qui, ou ne voteraient juste pas.

Kyle Marcoux-Richard

Je suis contre également. Je pense qu'on n'est pas encore assez

mature. Quand on regarde du monde de 18 ans qui vont voter pour n'importe qui, qui ne sont pas informés ou qui s'en foutent, on n'est peut-être pas mieux à 16 ou 17 ans.

Kevin Forget

À 16 ou 17 ans, on est encore dans notre bulle, en pleine adolescence. Quoiqu'avec Internet maintenant, c'est plus facile de s'informer sur la politique. Mais je crois qu'on n'est simplement pas prêts à aller voter.

En donnant le droit de vote aux jeunes, est-ce que ça forcerait les partis à s'intéresser à ce groupe d'âge auquel ils parlent moins souvent?

JPC

Ça se fait déjà un peu pour les gens de 18 ans. Mais au Québec, il y a beaucoup plus de vieux, alors les partis misent surtout sur eux.

KMR

Ils vont continuer à faire des promesses aux personnes plus âgées, parce qu'on a une société vieillissante. Et de toute façon, il y a une bonne partie des gens de cet âge-là qui s'en foutent ou qui ne connaissent rien à la politique...

Justement, est-ce qu'il manque de cours sur la politique?

(Oui unanime)

JPC

C'est important la politique, c'est



Jean-Philippe Cassista et Kyle Marcoux-Richard

ÉCOLE LES MARGUERITE

Des «gâteries» demandées aux parents pour le personnel

Un grand-père de Varennes a été offusqué qu'un de ses petits-enfants ait reçu une lettre de l'école les Marguerite qui encourage les parents à «faire parvenir une petite douceur» au personnel de l'établissement.

MARIE-RENÉE BOUGIE-LEMIEUX
marie-renee.blemieux@quebecammedia.com

La lettre, signée par la directrice par intérim, Marie-France Grenier, propose de «faire parvenir une petite douceur à son enseignant, son éducatrice ou à tout autre membre du personnel de votre choix pour le ou la remercier pour le travail qu'il (elle) fait» dans le cadre de la «Semaine du personnel».

«Je veux bien croire que c'est une semaine thématique. Si les journalistes avaient une semaine du genre, est-ce que votre patron enverrait des lettres à tous les lecteurs leur demandant de vous envoyer des petits gâteaux? Non, parce que vous êtes payés pour bien faire votre travail», croit le grand-père qui a contacté L'Information.

«Ça coûte cher de vivre aujourd'hui, poursuit-il. Je pense aux familles qui ont moins d'argent ou aux familles monoparentales qui n'ont pas de temps. Je ne trouve pas que c'est juste. On dit que les parents ne s'occupent plus de leurs enfants de nos jours, mais on leur demande de faire des gâteaux au lieu de faire faire les devoirs.»

«Très malheureuse»

La directrice par intérim, qui est en poste depuis deux semaines, s'est dite

«très malheureuse de ce commentaire». «Je suis un peu mal à l'aise et surprise. Je n'ai eu que des commentaires positifs de la part des parents et des enseignants, qui ont eu de belles surprises toute la semaine.»

Mme Grenier affirme que la lettre n'obligeait en rien les parents à donner quoi que ce soit. «Ce que l'on suggérait n'était ni trop cher, ni trop long. On proposait d'écrire un petit mot ou d'offrir un dessin», soutient-elle.

La directrice par intérim était visiblement ébranlée que son invitation ait pu choquer qui que ce soit. Elle affirme qu'elle en discutera avec le conseil d'établissement pour avoir le poulx de parents



L'école les Marguerite demande aux parents de souligner le travail du personnel. PHOTO: PPM

DERNIERS MODÈLES 2012 EN INVENTAIRE

LIQUIDATION

FINANCEMENT À PARTIR DE 0%
AUCUNE SURPRISE TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



1 CHRYSLER 200 TOURING
Prix régulier 28 090\$ Rabais 5 500\$
Prix liquidation **22 995\$**



1 CHRYSLER 200 CONVERTIBLE
Prix régulier 44 995\$ Rabais 3 000\$
Prix liquidation **41 995\$**



1 DODGE JOURNEY SXT
Prix régulier 30 095\$ Rabais 4 500\$
Prix liquidation **25 595\$**



1 DODGE JOURNEY CREW
Prix régulier 33 995\$ Rabais 5 000\$
Prix liquidation **28 995\$**



1 DODGE CHALLENGER RT
Prix régulier 44 995\$ Rabais 5 500\$
Prix liquidation **39 995\$**



1 CHRYSLER TOWN & COUNTRY
Prix régulier 43 495\$ Rabais 11 000\$
Prix liquidation **32 495\$**



1 JEEP WRANGLER UNLIMITED SAHARA
Prix régulier 37 995\$ Rabais 6 000\$
Prix liquidation **31 995\$**



2 JEEP PATRIOT NORTH
Prix régulier 26 095\$ Rabais 3 500\$
Prix liquidation **22 595\$**



1 JEEP COMPASS NORTH
Prix régulier 26 095\$ Rabais 3 500\$
Prix liquidation **22 595\$**

Photos à titre indicatif. Détails chez votre concessionnaire.



2164, boul. Marie-Victorin, Varennes www.chaputautomobile.com
450.652.3901

1221401



Pas besoin d'attendre la prochaine session pour débiter, nous c'est à la carte!

COURS DISPONIBLES : Zumba® • Qi gong • NOUVEAU Zumba toning® et le samedi Zumba® ou les parents invitent leurs enfants de 12 et moins **GRATUITEMENT!**

Obtenez un **ESSAI GRATUIT** sur présentation de ce coupon



1220208

Pour voir l'horaire et pour avoir de l'information : visitez notre site internet : symphoniefitness.ca ou appeler 514 668-7456
509c Jules-Choquet Sainte-Julie

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

vous parle...

■ CHRONIQUE MUNICIPALE

RAPPEL — TON EMPLOI CET ÉTÉ, C'EST À SAINT-BRUNO!

Plusieurs postes sont disponibles dans les secteurs des parcs récréatifs et sportifs, des camps de jour, de l'environnement et des travaux publics. Les étudiants intéressés peuvent consulter les offres d'emploi et remplir le formulaire sur le site Internet, au www.stbruno.ca, section « Événements », ou au centre communautaire, 53, chemin De La Rabastalière Est, durant les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 8 h 30 à 22 h et les samedis et dimanches de 9 h à 17 h).

La priorité est accordée aux résident(e)s de Saint-Bruno-de-Montarville, étudiant à temps plein. Par ailleurs, les étudiants ayant travaillé l'été dernier à la Ville de Saint-Bruno doivent à nouveau soumettre leur candidature.

Les dates limites pour postuler sont les 1^{er} et 8 mars, selon les emplois.

LE PROGRAMME SECOURS ADAPTÉ — POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les personnes à mobilité réduite résidant à Saint-Bruno bénéficient du programme Secours adapté pour renforcer leur sécurité en cas de mesures d'urgence.

Dans le cadre de ce programme, le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil maintient à jour un fichier identifiant les personnes qui pourraient avoir besoin d'une assistance particulière en situation d'urgence (incendie, sinistre naturel, etc.). Ce système de gestion informatisé des appels permet au répartiteur de la centrale des communications (911) d'avoir accès à ces renseignements pertinents lors d'appels d'urgence et d'en informer immédiatement les pompiers ou les policiers, et ce, avant même leur arrivée sur les lieux. **L'adhésion à ce programme est gratuite.**

Personne admissible — Les citoyens de Saint-Bruno souffrant d'un handicap tel que moteur, intellectuel, visuel, psychique, auditif ou qui sont muets. Les citoyens qui sont en mesure d'évacuer leur domicile en tout temps avec une canne ou un déambulateur (marchette) sans l'aide d'une autre personne ne sont pas éligibles à ce programme.

Pour vous inscrire — Complétez un formulaire de demande d'adhésion, disponible sur le site Internet www.stbruno.ca, et faites-le parvenir au Service de la sécurité incendie, division prévention, au 3300, boulevard Lapinière, Brossard, Québec, J4Z 3L8. Les personnes inscrites au fichier sont priées de fournir toute information pertinente sur leur état de santé et d'informer le Service de sécurité incendie de tout changement utile (adresse, téléphone, etc.) afin que les modifications soient apportées au fichier.

Les données recueillies sont mises en mémoire et traitées confidentiellement conformément aux dispositions de la Loi d'accès à l'information. Par ailleurs, l'information contenue dans cette liste est strictement confidentielle, et ne peut être utilisée à d'autres fins que pour assurer la sécurité des personnes à mobilité réduite.

Renseignements — www.stbruno.ca, section « Urgence et sécurité publique ».

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES – RAPPEL IMPORTANT

Seuls les bacs roulants de 360 litres peuvent être utilisés pour la collecte des matières recyclables. De plus, lors de cette collecte, il est important de bien positionner votre bac de récupération :

- il doit être déposé sur votre terrain, en bordure de la rue, les roues et les poignées vers votre résidence;
- il doit être placé à compter de 20 h la veille de la collecte (attention : votre bac doit être placé avant 7 h le matin de la collecte);
- il doit être dégagé dans un espace de 60 cm (24 po);
- il doit être complètement fermé et ne rien avoir sur le couvercle;
- il ne doit pas être entravé par un véhicule stationné trop près.

Les camions effectuant la collecte des matières recyclables sont automatisés et ne peuvent prendre les petits bacs de 64 litres.

Enfin, les boîtes de carton doivent être pliées ou découpées et mises dans le bac ou peuvent être apportées à l'écocentre. Renseignements : www.stbruno.ca.

ORDRE DU MÉRITE 2013

Proposez des candidats à la 33^e remise de l'Ordre du Mérite, afin de souligner la contribution des citoyens à la qualité de vie ou à la renommée de Saint-Bruno. **Date limite de mise en candidature : 1^{er} mars.** Remise des attributs : mardi 16 avril, lors de la Soirée de reconnaissance des bénévoles au Centre Marcel-Dulude. Renseignements et formulaire d'inscription : www.stbruno.ca ou 450 441-8330.

APPEL DE DOSSIERS – CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX PRESBYTÈRE

Le Centre d'exposition du Vieux Presbytère invite les artistes et les commissaires qui désirent présenter un projet d'exposition pour la programmation 2013-2014 à faire parvenir leur dossier **avant le 12 avril 2013.** Renseignements : www.stbruno.ca ou 450 441-8331.



20 février 2013

www.stbruno.ca

Cette chronique est mise gracieusement au service des citoyennes et citoyens par le journal.

Remise du Prix du Conseil des commissaires



Vincent Barouh, directeur adjoint de la 3^e et la 4^e secondaire, Alexandra Fortin, élève lauréate, Gaëtan Labelle, commissaire scolaire, Carole Vigneault, commissaire-parent, et Marie-Claude Tardif, directrice de l'École d'éducation internationale de McMasterville. (Photo : courtoisie)

Dans le cadre de la Semaine de la persévérance, qui se tenait du 11 au 15 février, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes souhaitait souligner le dévouement et l'engagement de certains élèves envers leurs études, et ce, pour chacune des écoles. L'École d'éducation internationale a donc sélectionné Alexandra Fortin, élève de la 4^e secondaire, en tant que lauréate du Prix du Conseil des commissaires en raison de sa persévérance et de sa grande volonté de réussir.

Alexandra garde toujours la tête haute malgré les difficultés qu'elle rencontre sur son passage. Elle est toujours positive, souriante et agréable à côtoyer. Elle démontre une bonne connaissance de ses forces et de ses faiblesses, ce qui lui permet de garder le moral devant les embûches et, surtout, de redoubler d'ardeur lorsque nécessaire.

C'est donc avec beaucoup de fierté et d'humilité qu'Alexandra a reçu une plaque commémorative de la part du Conseil des commissaires.



Vendredi dernier, 15 février, se déroulait la collecte de sang chez Dodge Chrysler Saint-Basile en collaboration avec Action Jeunesse Saint-Basile et la Gerbe dorée.

Chapeautée par monsieur Marc Fortin, directeur du Service chez Dodge Chrysler de Saint-Basile, la collecte a réuni plusieurs citoyens de la communauté qui ont, par leur geste, contribué à sauver des vies.

Tous les artisans de cette collecte désirent souligner votre grande générosité et vous disent 87 fois MERCI!



St-Basile

www.st-basilechrysler.ca

275, boul. Laurier (rte 117) Saint-Basile 450 653.0114

Un prix pour la commission scolaire

La Commission scolaire des Patriotes a récemment mérité le Prix Éducation à l'occasion de la remise des Prix d'excellence décernés par l'Institut de l'administration publique de Québec. La CSP a reçu cette récompense pour son projet La Ribambelle afin de souligner son aspect novateur et son efficacité dans le milieu.

Piloté par la psychoéducatrice Fanny Guertin, le projet s'est démarqué parmi la centaine présentée.

Conçu pour prévenir l'anxiété et l'agressivité chez les enfants de 5 à 6 ans, le projet La Ribambelle permet d'améliorer à long terme la capacité d'adaptation des élèves.

Les intervenants peuvent ainsi agir pour réduire le nombre d'élèves qui auront besoin de services spécialisés en raison de comportements pouvant mener à des difficultés sur les plans social, scolaire et familial.

Depuis la mise en place du projet, en 2009, un seul élève « Ribambelle » a fréquenté une classe spécialisée pour jeunes ayant des troubles de comportement.



En avant, de gauche à droite : Josée Bouchard, présidente du jury du Prix Éducation, Amélie Tanguay, Fanny Guertin, Christian Giroux, partenaire. En arrière : Linda Fortin, Louise Létourneau. (Photo : Courtoisie)



Inauguration de Di-Vert-Sifier Québec

Le premier Cabinet d'assurance et d'investissements socialement responsable au Québec, Di-Vert-Sifier Québec, dirigé par Marilyn Michel (photo), a séduit le 8 février dernier. En effet, plusieurs personnes, dont l'attachée politique du député fédéral de Chambly-Borduas, Francine Guay, la conseillère d'Otterburn Park Clarisse Viens et plusieurs autres propriétaires d'entreprises locales ont assisté à la présentation des orientations de Di-Vert-Sifier. L'intérêt et l'énergie étaient palpables dans la salle. Tous voulaient savoir comment participer et incorporer des pratiques de saines gestions, et comment contribuer directement à améliorer l'environnement, entre autres. Informations : www.divertsifier-quebec.com ou 450 536 7772.

(Photo : Luc Gizard)



En **récupérant** des boîtes de conserve,
nous **créons** des électroménagers.

Récupérer c'est recréer.

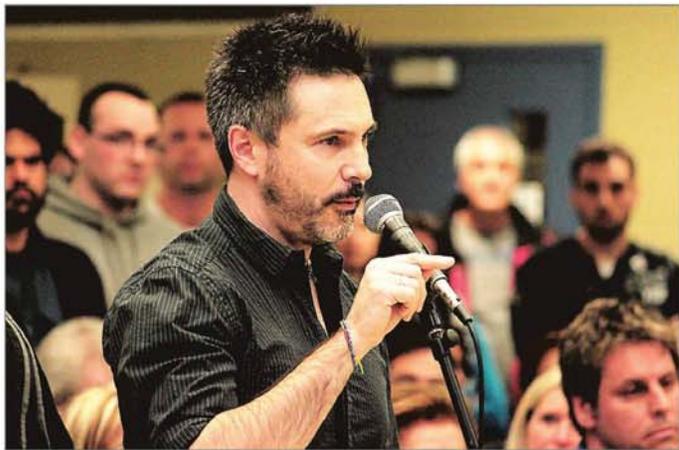
RECREER.CA

Pour connaître les matières acceptées dans votre bac de récupération, contactez votre municipalité.









Charles Kalos, parent de l'école de la Roselière, était excédé par les réponses fournies par la présidente Hélène Roberge. PHOTO ALEX BERNARD



Hélène Roberge, présidente de la CSP, a défendu la décision prise par les commissaires le 22 janvier. PHOTO ALEX BERNARD

La CSP maintient sa décision

En séance extraordinaire mardi soir, les 20 commissaires présents de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) ont réitéré leur décision du 22 janvier et du 5 février de ne pas renouveler la demande de projet particulier de pédagogie Waldorf à l'école de la Roselière.

C'est devant des parents complètement ébahis et incroyables que les commissaires ont adopté à l'unanimité une résolution de plusieurs pages réitérant leur volonté de mettre fin à la pédagogie Waldorf, l'arrimage entre celle-ci et le programme scolaire québécois étant jugé impossible.

Hélène Roberge, présidente de la CSP, a affirmé que les commissaires ont eu en main toutes les informations nécessaires pour prendre cette décision.

En plus du rapport de l'experte Yolande Nantel et des nombreux documents qui lui ont été transmis par les

parents et enseignants, elle a rappelé les nombreuses réunions de travail où le sujet a été discuté entre les commissaires alors que parents et enseignants ont été en mesure à plusieurs occasions d'exprimer leurs commentaires et critiques.

À la période des questions du public, l'Association des directions d'établissement de la Rive-Sud (ADERS) est venue apporter son soutien à la CSP.

«Nous appuyons la décision prise par le Conseil des commissaires parce qu'elle est déterminante pour les directions scolaires qui doivent s'assurer du respect de l'ensemble des encadrements

légaux et pédagogiques dans leurs écoles, notamment le programme de formation de l'école québécoise et la progression de l'apprentissage», a affirmé Daniel De Angelis de l'ADERS.

La CSP a annoncé des mesures de soutien pour assurer la transition des élèves de l'école de la Roselière vers l'enseignement régulier. La période officielle d'admission et d'inscription est exceptionnellement prolongée pour ces élèves.

Une séance publique d'information aura lieu le 5 juin concernant la fermeture de l'école de la Roselière à la fin de l'année scolaire 2013-2014.



ALEX BERNARD

alex.bernard@quebecormedia.com

Colère et désabusement chez les parents

La séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a suscité plus de frustration qu'autre chose chez les parents des enfants qui fréquentent l'école de la Roselière.

ALEX BERNARD
alex.bernard@quebecormedia.com

Durant le droit de parole du public, les enseignants ont demandé à nouveau un délai supplémentaire pour analyser le rapport de Mme Nantel et formuler leurs critiques et commentaires. Ils jugent qu'il avait été impossible de le faire dans le laps de temps accordé par la CSP, considérant la taille du rapport et le temps nécessaire pour produire un travail rigoureux.

Hélène Roberge, présidente de la CSP, a refusé de donner plus de temps aux enseignants considérant que le Conseil disposait des informations nécessaires pour rendre une décision.

Jean-Marc Tremblay, parent et ancien président du conseil d'établissement, a soulevé des doutes par rapport aux

demandes des directions, de la CSP et du ministère de l'Éducation qui ont été faites à l'école pour se conformer au programme d'enseignement québécois.

«Je vous affirme qu'en tant que membre du conseil d'établissement depuis 2006, vous ne trouverez aucune mention explicite de demandes répétées dans les ordres du jour, dans les procès verbaux et dans les rapports annuels rédigés conjointement avec la direction. Comment se fait-il qu'on ne trouve nulle trace dans la documentation officielle de ces demandes aussi fondamentales? Comment peut-on affirmer que l'école ait été informée alors que ces demandes n'apparaissent pas dans sept années de procès verbaux?», a-t-il demandé.

Visiblement excédé par la tournure de la soirée Charles Kalos a interpellé le conseil des commissaires au sujet de la manière dont le processus s'est déroulé.

«La manière dont s'est tenue la réunion du 22 janvier sur le futur de notre école est dégueulasse. Je suis en furie qu'aujourd'hui, 30 jours après cette prise de décision, personne ici, à part les commissaires, n'a pu avoir accès au rapport Nantel. C'est inconcevable. Sait-on



PHOTO ALEX BERNARD

ce que contient ce rapport? Vous n'avez même pas osé prendre en considération le niveau de réussite des enfants.»

Selon l'ex-commissaire Lucie Legault, les doutes qu'elle avait soulevés par rapport au processus de décision lors de sa démission sont toujours présents. «La CSP persiste dans ce processus inéquitable. L'orientation que le Conseil a prise ce soir reflète comment le dossier a été mené. Les enseignants n'ont pas eu une réelle chance de s'expliquer», a-t-elle relevé.

«On fait croire à tout le monde que la pédagogie Waldorf ne fonctionne pas. Avec les directions d'école qui étaient présentes, c'est un «set-up» bien orga-

nisé. Ils ne savent même pas de quoi ils parlent. Je trouve ça épouvantable que des directions d'écoles secondaires où nos enfants réussissent bien viennent appuyer cette décision. Les bras m'en tombent», a affirmé Frédéric Isaya, un parent dont l'enfant fréquente l'école. «La démocratie est mise à mal ce soir. On ne peut pas laisser tomber. Non seulement on veut que notre école reste ouverte, mais en même temps ce genre de procédure en catimini sans réelle consultation, où ils avaient un agenda, ça n'a pas sa place en démocratie. Juste pour ça, il faut que l'on combatte. Jamais, je ne regretterai d'avoir envoyé mes enfants à cette école», a ajouté M. Isaya.

Une pétition en appui à l'école de la Roselière

A.B. La Corporation des parents de l'école de la Roselière a lancé une pétition en ligne pour le renouvellement du permis à vocation particulière de l'école.

Elle a été partiellement déposée au Conseil des commissaires lors de séance extraordinaire du 19 février avec près de 3000 signatures. Depuis ce temps, près de

1000 signatures se sont ajoutées. Les parents espèrent avoir l'appui de 10 000 personnes.

Notons que l'école de la Roselière

compte 150 élèves de la première à la sixième année.

La pétition est accessible à partir du site Facebook de la Corporation.

RÉSIDENCE RIVIÈRE RICHELIEU

Vous invite à une
- PORTE OUVERTE -

**LE DIMANCHE 24 FÉVRIER
 DE 9H30 À 12H30**

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR VENIR PRENDRE UN

BRUNCH (5 \$ par personne)

AVEC TOUTE L'ÉQUIPE



**VISITE GUIDÉE
 DE NOS INSTALLATIONS**

Bienvenue à tous!

www.ResidenceRiviereRichelieu.ca



Jacques Gauvreau et Annie Lacoste,
 Propriétaires



REGROUPEMENT
 QUÉBÉCOIS
 DES RÉSIDENCES
 POUR AÎNÉS



Place Rouville-Tessier, Richelieu - Pour informations 450.447.2615 poste 402

1219754



PHOTO ANDRÉ CORBEU



PHOTO ANDRÉ CORBEU

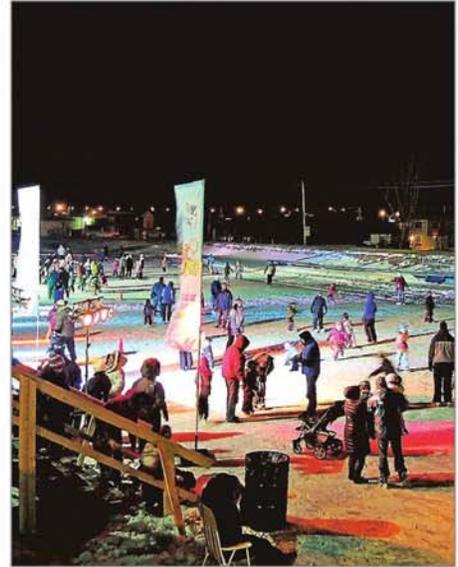


PHOTO ANDRÉ CORBEU

Du beau temps pour les Plaisirs d'hiver

Le soleil fut généreux en cette journée du 16 février alors que les Marievillois ont convergé en grand nombre vers le terrain des loisirs, théâtre des Plaisirs d'hiver. La municipalité avait concocté une belle brochette d'activités pour faire bouger la population. Au menu, on retrouvait des jeux

d'habiletés, des jeux gonflables, des tours de calèche, de la tire sur la neige et des breuvages chauds. Le clou de la journée fut sans conteste la prestation colorée et fort appréciée du duo CréaSon qui proposait une musique percussive réalisée à partir d'objets recyclés tels des boîtes en carton, boîtes

de conserve, bicyclettes, manches de bâton de hockey, planche à repasser...

En soirée, les plaisirs d'hiver avaient également lieu à Chambly sur la patinoire de la bande du canal où l'on avait organisé une soirée disco. Là encore, le public fut nombreux à y participer. Place aux images. (A.C.)

VIDÉO EN LIGNE

[HTTP://VIDEO.MONTEREGIE. HEBDOSREGIONAUX.CA/](http://video.monteregie HebDOSREGIONAUX.CA/)



PHOTO ANDRÉ CORBEU



PHOTO ANDRÉ CORBEU

OPÉRATION ANTIDROGUE À L'ÉCOLE DU MONT-BRUNO

La directrice déplore que des écoles ignorent le problème

La consommation de drogue chez les jeunes est un fléau auquel la directrice de l'École secondaire du Mont-Bruno s'attaque de front depuis son entrée en poste il y a deux ans. Bien que toutes les écoles aient des règles et mènent des interventions auprès des élèves à ce sujet, elle déplore tout de même que dans plusieurs établissements, notamment dans des collèges privés, le premier réflexe soit de cacher ce problème.



CLAUDIA FORTIER
redaction@journaldest-bruno.qc.ca

La semaine dernière, 18 jeunes âgés entre 15 et 17 ans, fréquentant tous l'École secondaire du Mont-Bruno, ont été arrêtés pour possession simple ou conjointe de stupéfiants alors qu'ils se trouvaient sur le terrain du parc de la Rabastalière, près de l'école. Un 19^e élève arrêté devrait quant à lui être accusé de trafic de stupéfiants. Les policiers sont intervenus à la suite d'appels du voisinage et de l'école. Rappelons qu'en décembre 2011, neuf mineurs avaient aussi été arrêtés pour possession de stupéfiants près de l'école.

La directrice de l'École secondaire du Mont-Bruno est d'avis qu'il vaut mieux sévir, tout en faisant de la prévention efficace auprès des élèves. Bien qu'elles ne soient pas souhaitées, les interventions policières deviennent nécessaires quand le problème est trop important, dit-elle.

Malgré l'image négative que l'intervention de la police pourrait donner à son école, Mme Vandemoortele préfère ne pas ignorer l'existence d'un problème de drogue chez quelques-uns de ses 1600 élèves.

«Ça prend un certain courage de dire que nous allons tabler sur l'excellence de notre encadrement, mais qu'on ne cachera pas non plus la réalité comme font beau-

coup de collèges privés. Cette réalité [la drogue], elle est présente», dit Mme Vandemoortele.

Elle ajoute qu'il est primordial «d'amener les élèves à se responsabiliser» et de travailler avec eux et leurs parents afin de leur faire changer d'habitude de vie.

«Ça prend un certain courage de dire que nous allons tabler sur l'excellence de notre encadrement, mais qu'on ne cachera pas non plus la réalité comme font beaucoup de collèges privés.»

-LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

Prévention active

Depuis la première intervention policière en 2011, l'École du Mont-Bruno est restée dynamique quant à la prévention en adhérant, entre autres, au programme «Jeune actif au secondaire», visant à augmenter le taux de participation des élèves aux activités.

À la Commission scolaire des Patriotes, on assure que toutes les écoles secondaires du territoire travaillent activement à la prévention auprès des élèves. Les écoles œuvrent conjointement avec les corps de police afin de faire passer le message que la drogue est et sera toujours un élément nocif.



Que pensez-vous de l'intervention de la police aux alentours des écoles?

REDACTION
@JOURNALDEST-BRUNO.QC.CA



VIDÉO EN LIGNE

WWW.JOURNALDE
ST-BRUNO.QC.CA



La directrice de l'École secondaire du Mont-Bruno prône une intervention active des établissements scolaires et de la police pour contrer la consommation de drogue chez les jeunes. PHOTO CLAUDIA FORTIER

Certains n'ont pas compris le message

L'intervention de la police et l'arrestation de plusieurs élèves de l'École secondaire du Mont-Bruno dans le parc de la Rabastalière ne semblent pas avoir découragé d'autres jeunes de consommer de la drogue en bordure du parc.

CLAUDIA FORTIER
redaction@journaldest-bruno.qc.ca

C'est en allant prendre des photos dans le parc que le *Journal* a rencontré ces jeunes, tous majeurs disaient-ils, lors d'une pause au Centre de formation des adultes du Richelieu, qu'ils fréquentent. Ils ont avoué avoir eu vent des arrestations de la semaine dernière. Toutefois, ils n'avaient pas plus peur qu'auparavant de consommer des stupéfiants en bordure du parc.

«Il n'y a pas souvent de police qui vient se promener par ici», selon une étudiante.

Prévention chez les adultes

Malgré que le Centre de formation ait plusieurs étudiants majeurs, l'école doit également faire de la prévention. Selon le directeur de l'établissement, Gilles Verret, ce n'est pas toujours facile.

«La plupart ont des voitures et plusieurs partent durant les pauses, donc c'est difficile de surveiller ce qu'ils font», dit-il.

Selon lui, il s'agit de leur faire comprendre que leur niveau de réussite dépend leurs efforts et que personne ne les force à être là. «On les accompagne, mais ce sont eux qui doivent prendre leurs responsabilités.»

**CENTRE DENTAIRE
DE LA GARE**

Voici les vedettes
du Club des
sans carie!



Andréanne St-Martin, d.m.d. dentiste généraliste
François Prévost d.m.d., Marie-Josée Sills d.m.d. dentiste généraliste

2230 boulevard du Millénaire suite 165
St-Basile-le-Grand, Place de la Gare
T. 450.461.9696

CENTRE DE FORMATION DU RICHELIEU

À l'école de la deuxième chance

Difficile de parler de décrochage et de persévérance scolaire sans parler des décrocheurs. Mais bien souvent, on oublie ceux qui raccrochent, qui retournent à l'école pour chercher leur diplôme.

FRANÇOIS C. GUEVREMONT

francois.guevremont@quebecormedia.com

Dans la région, ceux qui décident de donner une nouvelle chance au système d'éducation passent par le Centre de formation du Richelieu.

Brigitte Robert, orthopédagogue, Louise Robineau, conseillère à la formation et Johanne Gagné, enseignante, travaillent en équipe pour donner une deuxième chance à ces jeunes qui ne l'ont pas toujours eu facile dans le système d'éducation régulier, très rigide.

«Ils arrivent avec un passé d'échecs à l'école, ce qui souvent, leur donne une perception négative d'eux-mêmes et de l'école, analyse Johanne Gagné. Plusieurs ont des troubles d'apprentissage, de comportement ou des situations personnelles qui leur ont nuï. Des fois, je leur dis qu'avec ce qu'ils ont vécu, je n'aurais probablement pas terminé mon secondaire.»

Et parfois, le retour n'est pas réussi. L'élève repart, et parfois, finit par revenir.

«Des fois, ils arrivent à 16 ans, et ne

finissent pas leur cours, fait remarquer Mme Robineau, qui s'occupe d'aiguiller les jeunes vers les métiers qui pourraient les intéresser et la formation adéquate. Ils reviennent deux ans plus tard et là, ils ont la motivation d'obtenir leur diplôme. Ils se sont trouvé un but à atteindre.»

Ensemble, l'équipe du Centre de formation du Richelieu réussit à transformer des jeunes qui n'auraient jamais cru obtenir un diplôme. Et parfois, ils ont de belles surprises. Comme cette jeune qui écrit encore à Brigitte et qui étudie à l'université en sciences de la santé. Ou cette autre qui étudie pour devenir ingénieure à l'École de technologie supérieure et qui était revenue finir son secondaire à l'âge de 18 ans.

Deuxième chance

Brigitte Rondeau, orthopédagogue au Centre, se réjouit qu'on puisse offrir à des jeunes une deuxième chance, s'ils ont quitté le parcours scolaire habituel. Ou même s'ils abandonnent les cours aux adultes.

«Même s'ils ne finissent pas, la porte reste ouverte, soulève-t-elle. On est chanceux d'avoir cette possibilité-là au Québec. Avoir le courage de revenir à l'école, pour moi, c'est ça la persévérance. Ce n'est pas seulement de poursuivre sa formation sans arrêt.»



Brigitte Rondeau, Louise Robineau et Johanne Gagné travaillent à donner une deuxième chance à ceux qui décident de terminer leur parcours secondaire.

PHOTO FRANÇOIS C. GUEVREMONT

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Des stratégies pour lutter contre le décrochage

Dans les dernières années, la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a mis en place plusieurs programmes pour réduire le décrochage dans ses établissements.

FRANÇOIS C. GUEVREMONT

francois.guevremont@quebecormedia.com

Sur l'ensemble des commissions scolaires du Québec, la CSP se classe 9^e en ce qui a trait au taux de diplomation au secondaire.

«C'est un défi collectif, mais l'ensemble des plans d'action fonctionnent très bien», estime Luc Lapointe, directeur général adjoint à la CSP et responsable du dossier de la persévérance scolaire.

Le projet Ribambelle a été mis en place dans les dernières années pour réduire le décrochage. En facilitant les transitions entre les niveaux scolaires et en créant une continuité, il est plus facile de garder les possibles décrocheurs dans le système.

Un programme de jumelage entre un jeune à risque de décrocher et un adulte significatif pour lui à l'école est en implantation. L'an dernier, 105 jeunes et 87 adultes étaient jumelés, et cette année, ils sont plus de 160 élèves avec 130 mentors.

«C'est important de leur dire que s'ils ont quitté l'école, ce n'est pas irréversible.»

LUC LAPOINTE

Selon M. Lapointe, des projets sportifs ou artistiques d'envergure qui mobilisent toute l'école permettent pour les jeunes en difficulté de ne plus seulement voir l'école comme un endroit où on donne des cours, mais comme un milieu de vie. Il cite la comédie musicale organisée chaque année à l'école secondaire Ozias-Leduc comme exemple.

Travail étudiant

La Commission scolaire travaille

aussi à mettre en place un nouveau programme. En partenariat avec les Conférences régionales des Élus de la Montérégie, une entente avec les employeurs de la région pourrait être établie. Les employeurs qui y participent s'engageraient, par exemple, à ne pas engager à temps plein des jeunes encore à l'école.

«C'est certain que le travail en même temps que l'école permet aux jeunes de développer des compétences qu'ils n'iraient pas chercher à l'école, estime M. Lapointe. Par contre, quand un jeune se fait engager et qu'il peut travailler à temps plein sans avoir de diplôme, ça peut le pousser à abandonner ses études. C'est là que ça peut devenir malsain.»

Il cite aussi que dans certaines familles, la participation du jeune est nécessaire dans le budget. Dans certains milieux agricoles, il arrive que les élèves du secondaire manquent quelques semaines lors des récoltes au début de l'année scolaire. Selon M. Lapointe, manquer ces semaines peut avoir des conséquences sur le déroulement académique du reste de l'année.

Ramener les décrocheurs

Le directeur général adjoint mentionne aussi que des contacts sont maintenus, entre autres par courriel, avec les décrocheurs. De cette façon, il est possible d'en ramener quelques-uns à l'école.

«Si on est capable d'aller les chercher et de les amener vers un service d'accueil, c'est encore mieux, croit-il. Il y en a qui ne sont pas encore intéressés, mais d'autres qu'on pourrait ramener pour les diplômés. C'est important de leur dire que s'ils ont quitté l'école, ce n'est pas irréversible.»

Que fait votre école pour lutter contre le décrochage?

REDACTION
@OEILREGIONAL.COM

\$ CASH FOR GOLD \$

ACHETONS L'OR

BIJOUX, DIAMANTS,
PIÈCES DE MONNAIE,
PLATINE, LINGOTS
ET ARGENT 9.25

jusqu'à

55\$ gr.

Estimation gratuite devant vous en toute confiance et sécurité sans aucun engagement

> Bijouterie Édouard, Chomedey, 734, Curé Labelle | Bureau Chef 450 978-5639

> Bijouterie Édouard, Galerie Joliette, 1075, boul. Firestone, Joliette 450 756-1267

> Bijouterie Sabag, Galerie Joliette, 1075, boul. Firestone, Joliette 450 756-0866

> Bijouterie Édouard, Galerie Rive Nord, 100, boul. Brien, Repentigny 450 581-6138

> Bijouterie Édouard, Centre Forest, 10571, boul. Pie-IX Montréal 514 328-4955

> Bijouterie Édouard, Centre Las Rivières, 4125, boul. Des Forges, Trois-Rivières 819 691-1874

Nous payons
sur place
immédiatement

1063788

PHYSIOTHÉRAPIE FONTAINE SANTÉ

Soins de physiothérapie, spécialiste de thérapie manuelle orthopédique, Médecine sportive



Mario Martin
Physiothérapeute, Msc. M.O.P.P.Q.
Nicole Poirier
Massothérapeute

Pour traiter efficacement vos diverses blessures présentant de l'inflammation, de la douleur, une perte de mobilité et de force durant l'action.

Nous vous offrons des soins personnalisés, dont les modalités de traitement utilisées correspondent aux normes acceptées et probantes de la médecine, dans un contexte de salle privées respectant votre intimité.

ASSURANCE PRIVÉ | CSST | SAAQ | PAIEMENT DIRECT | VISA/MASTERCARD

PHYSIOTHÉRAPIE

Fontaine Santé inc.

Situé entre le Mont Saint-Bruno et la route 116

40, rue Montpellier, St-Basile-le-Grand,

Tél. : 450 653-2600 | Téléc. : 450 441-4370

physiofontainesante@videotron.ca



1063788

De retour à l'école à 21 ans

Après quatre ans loin des bancs d'école, la McMastervilleoise Valérie Robichaud a décidé d'y retourner pour aller chercher son diplôme.

FRANÇOIS C. GUEVREMONT
francois.guevremont@quebecormedia.com

En troisième secondaire, après plusieurs années de difficultés scolaires et d'instabilité familiale, elle abandonne l'école et emménage en appartement. Mais pour payer son loyer, il faut travailler.

Pendant quatre ans, Valérie bosse dans le milieu des garderies. Et elle réalise que si elle veut faire autre chose de sa vie, elle devra aller chercher un diplôme, au moins celui de troisième secondaire.

«Maintenant, c'est ma fierté personnelle, me dire que je me suis rendue jusqu'ici et que je vais avoir mon diplôme.»

-VALÉRIE ROBICHAUD

«Ce qui m'a incitée à retourner à l'école et qui me pousse à continuer, c'est que je me suis dit que je ne voulais pas faire ça toute ma vie, raconte Valérie, qui a aujourd'hui 21 ans. Je me suis dit que je méritais mieux que ça. Maintenant, c'est ma fierté personnelle, me dire que je me suis rendue jusqu'ici et que je vais avoir mon diplôme.»

Après plusieurs démarches, elle fait le grand saut. Elle quitte son emploi et entre au Centre de formation du Richelieu pour terminer son parcours du secondaire.

«C'est quand même difficile de décrocher, dit-elle. C'est vraiment différent du marché du travail. Il faut s'adapter, parce que contrairement à la garderie, où ça bouge tout le temps, c'est un autre rythme.»

En entrant à l'école de Saint-Bruno, elle souhaite devenir infirmière. En cours de route, elle décide de vivre son rêve: devenir opératrice de machinerie lourde.



Après quatre ans sur le marché du travail, Valérie a trouvé la motivation pour aller terminer son parcours secondaire.

PHOTO SARA CLÉROUX

Elle aurait simplement besoin de finir son cours de troisième secondaire, mais elle compte tout de même aller chercher son diplôme d'études secondaires.

«On ne sait jamais; si je veux faire autre chose plus tard, au moins je l'aurai», prévoit-elle.

Connaissez-vous des gens qui ont effectué un retour aux études?

REDACTION @OEILREGIONAL.COM

Office municipal d'habitation de Beloeil

800, rue Lajeunesse, Beloeil

Logements disponibles à partir d'avril 2013

Logements 3-1/2 à 575\$ pour les gens de 55 ans et plus

Des critères d'admissibilités sont en vigueur

Pour plus de détails, contactez le 450 467-0552

AU COEUR DU VILLAGE DE LA GARE

A PARTIR DE
181 900 \$*

CONDOMINIUMS

St-Hilaire

ASCENSEUR ET STATIONNEMENT INTÉRIEUR

Vous méritez d'y vivre.

Vous avez un immense besoin d'espace et de verdure ? Vous rêvez de vous retrouver dans un milieu de vie où l'eau et la montagne font partie du paysage ?

Vous serez comblés aux condominiums St-Hilaire, situés au cœur du Village de la gare de Mont-Saint-Hilaire, à deux pas du majestueux mont Saint-Hilaire et de la superbe rivière Richelieu. Et, comme le complexe est situé à quelques minutes de la gare, vous aurez la possibilité de vous rendre au centre-ville de Montréal en un rien de temps, tout en relaxant. Vivre aux condominiums St-Hilaire, c'est choisir de respirer le bonheur !

La qualité que vous méritez

La principale caractéristique des condominiums St-Hilaire, c'est la luminosité.

En effet, à partir de matériaux de première qualité, leurs concepteurs ont créé des espaces extrêmement bien insonorisés, vastes et aérés où la lumière pénètre à toute heure du jour, des espaces où il fait bon se retrouver, pour respirer enfin, après une longue journée de travail.

* Prix avant taxes applicables et pouvant changer sans préavis.

Les maîtres d'œuvre

La réalisation du projet est assurée par le Groupe Lobato, un regroupement d'entreprises spécialisées, qui œuvrent dans le développement immobilier depuis plus de 25 ans.



www.condominiumssthilaire.com
450 464.6662
Bureau des ventes
453, de la Sucrierie
(au coin du boul. de la Gare)
Mont-Saint-Hilaire
J3H 0H4
info@condominiumssthilaire.com

CONSTRUCTEUR OFFICIEL
Constructions Corel (2005) Inc.
RBQ : 8323-3197-20



École de la Roselière : conseil des commissaires maintient sa décision

Les parents continuent leur croisade

■ CLAUDY LAPLANTE ST-JEAN

CLAUDY.LAPLANTE@TCIC

Malgré une vive opposition, s'en est bel et bien fini pour la pédagogie Waldorf à l'école de la Roselière. Réuni en séance extraordinaire, mardi soir, le conseil des commissaires a décidé de maintenir sa décision de ne pas renouveler le projet particulier dans l'établissement scolaire de Chambly.

Concrètement, les membres du conseil ont adopté à l'unanimité une résolution qui confirme et réitère les décisions prises dans les dernières semaines concernant le projet particulier de pédagogie Waldorf à l'école de la Roselière.

« Avant d'en venir à cette décision, les membres du conseil ont fait le point sur l'ensemble des informations, commentaires et opinions, reçues verbalement et par écrit, notamment de la part de parents, d'enseignants, d'anciens élèves de l'école de la Roselière ainsi que de la direction générale et de la directrice du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Patriotes », explique-t-on sur le site Internet de la Commission scolaire en ajoutant qu'au terme de ce processus, le conseil a pu se prononcer de nouveau sur l'ensemble du dossier.

Ceci fait en sorte qu'à la prochaine rentrée scolaire, l'établissement de Chambly sera une école primaire régulière. La commission



L'école de la Roselière à Chambly deviendra un établissement régulier dès septembre.

(Photo : Archives)

scolaire affirme que des mesures de soutien seront offertes aux élèves afin de faciliter la transition vers un enseignement régulier. De plus, la période officielle d'admission et d'inscription, qui s'est terminée le 15 février, est prolongée pour ses élèves.

Toutefois, il est envisagé de fermer complètement à la fin de l'année scolaire 2013-2014. Une consultation publique aura lieu à ce sujet dans les prochains mois. La population et les organismes seront invités à s'informer et

à donner leur avis sur le projet.

LA CORPORATION DES PARENTS CONTINUE SES DÉMARCHES

De leur côté, les parents des élèves de l'école dénoncent le processus qu'ils qualifient d'inéquitable et imposé par le conseil des commissaires.

« Ce processus empêche à la fois les enseignants et les parents de soumettre une réponse à un rapport commandé par la direction générale de la Commission scolaire visant la fermeture

définitive de l'école », dénonce la Corporation des parents de l'école de la Roselière.

D'après celle-ci, les commissaires ont voté la résolution sans tenir compte des demandes répétées des parents et des enseignants d'en savoir plus sur ledit rapport.

« Les parents des élèves ne connaissent pas les véritables fondements de la prise de décision des commissaires. Les droits des parents sont bafoués par un processus inéquitable qui les empêche de répondre officiellement aux conclusions du rapport », déplore-t-elle en ajoutant que la Commission scolaire refuse toujours de lui remettre le rapport.

De plus, la Corporation dit ne pas comprendre l'urgence qu'ont manifesté les commissaires à ne pas renouveler le permis puisqu'ils avaient jusqu'en juin pour le faire.

Celle-ci affirme aussi son intention de poursuivre des démarches pour maintenir la pédagogie Waldorf. « Elle prendra les moyens nécessaires pour obtenir toutes les informations liées à ce dossier afin de démontrer que le Conseil des commissaires n'a pu prendre une décision éclairée et que son véritable objectif est de fermer l'école de la Roselière pour d'autres considérations que la pédagogie Waldorf », confie-t-elle.

Rappelons qu'une pétition en ligne pour le renouvellement du permis d'école à vocation particulière de l'école de la Roselière a déjà amassé près de 4 000 signatures.

L'excellence récompensée à Chambly

Création d'une bourse spéciale pour les jeunes

■ CLAUDY LAPLANTE ST-JEAN

CLAUDY.LAPLANTE@TCIC

Tu manies le pinceau ou la rondelle comme un pro ? Tu es un as des maths ou des échecs ? Le violon ou le bénévolat n'ont plus de secret pour toi ? La Ville de Chambly pourrait maintenant te donner un coup de pouce financier grâce à la création de la Bourse d'aide à l'excellence qui octroiera 5 000 \$ par année aux jeunes citoyens qui se démarquent.

« Il y a plusieurs jeunes qui s'illustrent dans divers domaines et qui s'impliquent dans leur communauté. Ils demandaient du support,

mais il n'y avait pas de mécanisme pour les aider », explique le maire de Chambly, Denis Lavoie.

Pour remédier à la situation, la municipalité a créé un nouveau fond dédié aux tournages. Ainsi, quand une compagnie de production vidéo ou cinématographique viendra tourner à Chambly, celle-ci devra payer 1 500 \$ pour la première journée et 1 000 \$ pour les journées subséquentes. L'argent recueilli dans ce fond ira dans la Bourse d'aide à l'excellence. Si le nombre de tournage est moindre, la Ville comblera le manque à gagner jusqu'à un maximum de 5 000 \$.

PLUSIEURS POSSIBILITÉS

La bourse encouragera des jeunes (individu, équipe, organisme, groupe) de divers secteurs, du sport à l'éducation, en passant par la culture, le communautaire et les affaires. Par exemple, une équipe qui est invitée à participer à un événement sportif de niveau international pourrait déposer sa candidature ou un étudiant qui se dévoue pour une cause afin d'améliorer la qualité de vie des autres.

« Habituellement, on normalise par le bas dans la société. Nous, on pense qu'il faut encourager l'excellence et permettre aux jeunes d'aller plus loin. De plus, cela va créer un

effet multiplicateur. Ces jeunes-là seront des exemples pour les autres », ajoute Richard-A. Coulombe, directeur du Service loisirs et culture de Chambly.

« Pour citer un éditeur, le mot excellence est tabou au Québec. Nous, on veut faire avancer les gens qui se démarquent pour qu'ils s'épanouissent. Ils vont aussi contribuer au rayonnement de Chambly et créer un sentiment de fierté chez nos citoyens », continue M. Lavoie.

Pour tenter sa chance, il suffit de déposer sa candidature à la municipalité par le biais d'une lettre. Les récipiendaires doivent habiter à Chambly.



Visionnez des extraits vidéo sur notre site Internet
chamblyexpress.ca



COLLÈGE
CHARLES-LEMOYNE

« Pour enrichir ma vie, élargir mes horizons »



Il reste quelques places disponibles :

- de la 1^{re} à la 5^e secondaire pour les campus Longueuil et Ville de Sainte-Catherine
- de la 1^{re} à la 5^e secondaire pour les Sports-études hockey, tennis, gymnastique et patinage artistique pour les campus Ville de Sainte-Catherine.

Des examens de classement se tiendront le 19 mars prochain à 18 h 30 pour l'année scolaire 2013-2014.

Nous vous attendons au campus Ville de Sainte-Catherine.

Inscription en ligne
ou par téléphone
www.cclemonyne.edu
514 875-0505

LANGUES
ET MONDE
ARTS
SPORTS
SCIENCE ET
TECHNOLOGIE

Langue d'enseignement : français

Deux trophées décernés aux institutions de Chambly

Exercice d'évacuation d'urgence

Le Service de sécurité incendie Chambly – Carignan procédait récemment à la remise des trophées, destinés aux institutions qui se sont démarquées lors des exercices d'évacuation d'urgence.

L'école Sainte-Marie et le centre de la petite enfance Franquette La Grenouille situé sur le boulevard Franquet, se sont respectivement

distingués dans les catégories Établissement scolaire et Garderie/Centre de la petite enfance en obtenant un trophée soulignant la qualité de leur évacuation.

Les critères d'évaluation des évacuations portaient notamment sur le temps, l'organisation et les critères de sécurité, tels que : le dénombrement, la



Nathalie Mc Duff (directrice générale de l'école Sainte-Marie), Christiane Beaulieu (directrice adjointe de l'école Sainte-Marie), Stéphane Dumberry (directeur du SSICC), Mélanie Gauthier (directrice générale du CPE Franquette La Grenouille) et Claude Fortin (directeur adjoint formation et prévention du SSICC). (Photo : Courtoisie)

MERCREDI 19H SUR V



facebook.com/legrandsaut.v
twitter.com/LeGrandSautV

Animé par Benoît Gagnon et Alexandre Despatie
Jugé par Jennifer Abel, Jean-Marc Généreux et Alexandre Despatie

discipline, la formation et l'application des procédures par le personnel et, l'application des différentes mesures de sécurité.

Au total, dix écoles et neuf centres de la petite enfance comptant plus de neuf enfants ont participé à ces exercices.

Les lauréats exposeront fièrement le trophée dans leur établissement pour la prochaine année, en plus de voir une inscription à leur

nom ajoutée sur la plaque commémorative située à la caserne.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de sécurité incendie Chambly – Carignan, 450 658-0662 ou incendies@ville.chambly.qc.ca.

(Source : Ville de Chambly)

Grande vente

LIQUIDATION MODÈLE 2012

CENTRE DE LIQUIDATION D'APPAREILS MÉNAGERS DÉBALLÉS

Légèrement endommagés ou fin de ligne

1 an de garantie sur le fonctionnement

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, LES 28 FÉVRIER, 1ER ET 2 MARS 2013



Payez et emportez
Service de livraison disponible.

1601, rue Dickson
Montréal H1N 3T4

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi et vendredi de 8 h à 17 h
Samedi de 9 h à 16 h

Près de 30 000 élèves à la Commission scolaire des Patriotes Vive la relâche scolaire!

Daniel Bastin

Ils appellent ça la semaine de relâche, mais si c'est le cas pour les élèves, ce ne l'est pas toujours pour les parents puisque ceux-ci doivent bien souvent redoubler d'efforts pour les occuper!

Heureusement, les différentes municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville proposent une foule d'activités pour les jeunes à cette occasion. Il serait bien sûr trop long de tout énumérer ce qui est au programme, alors vous n'avez qu'à consulter les différents sites Internet des Villes pour connaître les détails de la programmation.

Il faut dire qu'il y en a des jeunes qui se « relâchent » puisqu'on compte, pour la seule Commission scolaire des Patriotes, près de 20 000 élèves de niveau primaire dans les 52 écoles du territoire (incluant le préscolaire et passe-partout) et plus de 10 000 étudiants de niveau secondaire.

En plus des municipalités, il est intéressant de noter que l'Électrium de Sainte-Julie propose encore cette année de nombreuses activités gratuites et divertissantes durant la semaine du 4 au 10 mars prochain. Voici d'ailleurs quelques informations pratiques sur ce qui se déroulera au centre d'interprétation puisqu'il est recommandé de réserver sa place pour certaines activités.

Et sur ce, bonne relâche!

La Commission scolaire des Patriotes compte près de 20 000 élèves de niveau primaire et plus de 10 000 étudiants de niveau secondaire!

Gratuit et...électrisant!

Pendant la semaine de relâche, le centre d'interprétation de l'électricité d'Hydro-Québec accueille votre famille et offre aux jeunes curieux des ateliers d'initiation aux sciences animés par Profaqua, un groupe qui communique sa passion des sciences. Une version écourtée de la visite guidée du centre sera également au programme. Le tout, gratuitement!

S'amuser et stimuler ses neurones

Du 4 au 10 mars, on ne parlera pas seulement d'électricité à l'Électrium! Les scientifiques en herbe pourront participer à des ateliers variés conçus pour eux.

Les animateurs de Profaqua accompagneront les enfants de 6 ans et plus pendant les expériences et les jeux éducatifs. Un thème unique sera proposé chaque jour. Au programme : les secrets du magicien, les phénomènes du vent et de l'air, l'art de cuisiner des potions chimiques, des jeux avec de la neige... carbonique, l'œil et les illusions d'optique, et plus encore! N'oubliez pas de réserver votre place!

L'Électrium, la passion de l'électricité

Grâce à des visites guidées adaptées à nos différents publics et à plusieurs modules interactifs, l'Électrium vous offre la possibilité d'en apprendre davantage sur différents phénomènes électriques présents dans le monde qui nous entoure. Par exemple, vous pourrez observer l'anguille électrique, la mascotte du centre, explorer la fonction de l'électricité dans le corps humain et même tester qui, dans votre famille, a les réflexes les plus rapides!

Tout au long de la visite, vous vous familiariserez aussi avec la nature de l'électricité, les façons de la produire et les champs électri-



ques et magnétiques. Vous serez amusés par les effets de l'électricité statique grâce au générateur de Van de Graaff, cette sphère qui vous fait dresser les cheveux sur la tête. Il y a aussi la boule plasma qui produit de petits éclairs au simple toucher.

Planifiez votre visite

Pour connaître le détail de la programmation de la relâche et réserver votre place, communiquez avec l'équipe de l'Électrium au 1 800 267-4558 ou consultez le www.hydroquebec.com/visitez. Réservations recommandées. Nombre de places limité.

Horaires de la semaine de relâche

L'Électrium sera ouvert du 4 au 10 mars 2013 inclusivement, de 9 h à 16 h 30.

Les ateliers, d'une durée de 60 minutes, auront lieu à 9 h 30, à 11 h, à 13 h et à 14 h 30. (Source : Hydro-Québec)

Lettre ouverte

Le gouvernement du Québec prépare le Sommet sur l'enseignement supérieur et le nœud du problème porte sur le financement des universités. Elles réclament auprès du gouvernement une hausse de leurs subventions ou le droit de hausser les frais de scolarité, ce à quoi s'opposent les associations étudiantes et les supporteurs de l'éducation gratuite.

Les dirigeants universitaires disent ne pas avoir assez d'argent pour soutenir l'enseignement et qu'il faudrait par conséquent ne pas regarder le montant global qui leur est versé, mais plutôt séparer les montants destinés aux immobilisations et à l'entretien de leurs bâtiments des sommes versées pour soutenir l'enseignement et la recherche.

Mais parlons-en des immobilisations des universités, puisqu'il y a possiblement là une

Sommet sur l'enseignement : pas en géographie

solution financière. Nos universités québécoises se sont développées géographiquement au cours des dernières décennies. L'avènement du réseau de l'Université du Québec visait à rendre accessible la formation universitaire en région. L'instauration des composantes de cette université à Trois-Rivières, Chicoutimi, Montréal, Rimouski, en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue comblait bien ce besoin. Cependant, depuis, il semble que les recteurs des universités aient entrepris une partie de RISK en attaquant les voisins, mais pas toujours les voisins immédiats, pour accaparer une partie de leur clientèle. Nous avons depuis ce temps vu apparaître parmi les cas les plus flagrants, l'Université de Sherbrooke à Longueuil, l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, l'Université Laval (celle de Labeaumeville) à Montréal, UQTR à Québec, Victoriaville, Longueuil, Sorel-Tracy, Saint-Hyacinthe, Valleyfield et La Tuque, l'UQAC à Sept-Îles, La Malbaie, l'UQO à Saint-Jérôme, l'UQAT à Gatineau, Longueuil et Sherbrooke, l'UQAM campus de Lanaudière à Terrebonne, Université de Montréal à Terrebonne et Laval de l'ex-maire Vaillancourt.

La lecture de cette liste vous a étourdi? Vous en avez perdu le nord? Imaginez la dame de mon GPS qui ne s'y retrouve plus.

En imposant un moratoire sur le développement géographique des universités et en refusant dorénavant tout investissement dans la brique et le mortier et dans les frais d'entretien ou de location de bâtiments en dehors de leurs territoires de départ, le ministère béné-

ficiariait de plus d'argent pour soutenir l'éducation et ainsi pour permettre de rendre nos universités québécoises plus performantes et compétitives.

On m'avait toujours dit durant mes études que le rayonnement d'une université se mesurait aux réalisations de ses diplômés dans la société à travers le monde. On devrait en

informer les recteurs.

Si les recteurs veulent vraiment jouer au plus fort entre eux, limitons-les à leur divertissement automnal que nous pouvons savourer avec eux, le football universitaire.

Gaétan Couture
Sainte-Julie

DÉGUSTATION

Vins et fromages

LA CROIX DES CHEMINS



Sous la présidence d'honneur de Monsieur Martin Larocque

Billet 100\$ LE VENDREDI 22 MARS À 19H

Centre Multifonctionnel de Contrecoeur

INFORMATIONS ET POINT DE VENTE:

Maison de la famille Joli-Coeur
450 587-2965



RESTO BAR
RÉAL MASSE
450.641.1236
1001, MONTARVILLE BOUCHERVILLE
POUR LES SPECTACLES, CONSULTEZ!
WWW.RESTO BAR-REALMASSE.COM

VENDREDI SOIR **SAMEDI SOIR**
SOUPER SPECTACLE **SOUPER DANSANT**
avec Mario Langis

NOUVELLE ADMINISTRATION À LA CUISINE
NOUVEAU MENU MIDI
NOUVELLE TABLE D'HÔTE 14\$
à partir de
Incluant : soupe, bar à salade, 3 choix de dessert, café ou thé.

LES DIMANCHES **BRUNCH** **BUFFET**
GRATUIT **9.95\$** **10.95\$**
POUR LES ENFANTS
(10 ans et moins accompagnés d'un adulte) 10 h à 14 h 30 16 h 30 à 20 h

SPECTACLES À VENIR

1^{ER} MARS
Chico Banda
15\$

8 MARS
AKASHA
15\$

15 MARS
Kain
30\$

22 MARS
MASTER
20\$
Métallica / ACDC

OPINIONS



VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE
 REDACTION@INFODESTE-JULIE.QC.CA



**Alain
 Lavallée**

cds.redaction@quebecormedia.com

Opportunités d'affaires au Sud

Les États-Unis ont laissé leur dollar se dévaluer de 50% au cours de la dernière décennie. Notre économie manufacturière et nos exportations ont été affectées. Entre 2004 et 2009, un emploi manufacturier sur sept a été perdu en Ontario et au Québec. Dans notre agglomération, le secteur de la fabrication a perdu 10% de ses emplois.

Il y a 10 ans, avec un dollar canadien faible, 85% des exportations du Québec s'écoulaient vers les États-Unis. En 2010 et 2011, avec un dollar canadien gonflé par la spéculation pétrolière, on n'y vend plus que 67% de nos exportations.

Nombre d'entreprises d'ici ont compris qu'il fallait chercher de nouveaux clients et de nouveaux marchés, un peu partout dans le monde. Les perspectives d'un traité de libre-échange avec l'Europe ont activé la prospection de ce côté. D'autres ne jurent que par la lointaine Asie, pendant que trop d'entre nous semble ignorer ce voisin pourtant si près, l'Amérique latine.

Depuis 15 ans, l'Amérique latine est en voie de transformations économique, politique et sociale. Des traités de libre-échange ont été signés avec le Mexique (1994), le Chili (1997), le Costa Rica (2001), le Pérou et la Colombie (2008), et le Panama (2010). Les exportations du Québec vers l'Amérique latine ont triplé entre 2002 et 2011. Le Brésil et le Mexique ont maintenant des PNB supérieurs à celui du Canada.

Le Mexique est maintenant le 5^e partenaire économique du Québec, derrière les États-Unis et la Chine, mais nez-à-nez avec l'Allemagne. En 2011, alors que le Québec importait pour 3,5 G\$ de biens du Mexique, il y exportait pour 1 G\$ de biens.

«Plusieurs de nos entreprises auraient avantage à développer des liens économiques avec l'Amérique latine.»

Les 26 et 27 février, Développement Économique Longueuil accueillera une délégation composée d'entreprises du Mexique. Ces entreprises sont à la recherche de fournisseurs dans les domaines de l'agroalimentaire, de la consommation et de la rénovation. C'est une belle opportunité pour les entreprises d'ici. Les Mexicains établissent des relations d'abord, les affaires viendront par la suite. Pour établir des relations, c'est signe de respect et de sincérité que de parler en espagnol à un Mexicain, ou tout au moins au début de montrer sa bonne volonté à cet égard. Pour un francophone, «apprendre la lengua espanol es fácil». Quand on sait que les rencontres en face à face induisent une probabilité 3 fois plus grande d'établir des relations significatives, cet événement représente une occasion fort intéressante.

LETTRES DE NOS LECTEURS

User des bancs d'école sans les payer

L'éducation est un investissement qui permettra à ceux qui savent s'en servir adéquatement de devenir riches, très riches parfois, et donc de rembourser les prêts qu'ils auront obtenus si ceux-ci leur sont nécessaires.

Il est scandaleux de vouloir faire payer par les peu doués, qui gagneront leur vie à la sueur de leur front, l'enrichissement de ceux que la nature a dotés de plus de capacité intellectuelle. De plus, si le financement des universités se fait par les taxes de tout le monde, le maintien des étudiants de carrière passant des années à essayer tous les programmes sera un gaspillage de fonds publics. L'utilisateur doit être payeur.

Gilbert Blachon

Merci aux enseignants

Je suis surprise de lire la réaction de ce grand-père. Les enseignants passent plus de temps que les parents auprès des enfants et se dévouent à leur éducation. Je ne vois pas ce qu'une petite gâterie pendant une semaine d'appréciation peut avoir comme impact sur un budget familial, si serré soit-il. Un dessin avec un mot de remerciement ne coûte rien. Et cela leur enseigne la gratitude. Aujourd'hui, il me semble que les enfants tiennent un peu trop les choses pour acquies.

J'en profite pour remercier tous les enseignants de leur dévouement.

Johanne Plante, Sainte-Julie

Une excellente idée

En réponse à ce grand-papa de l'école Les Marguerite,

Avez-vous déjà passé toute une année, 5 jours sur 7 avec 25 enfants devant vous? Sûrement pas!

Les enseignants et les éducateurs passent souvent plus de temps avec nos enfants durant la journée que leurs propres parents. Ils font bien plus que les instruire. Ils sont là aussi pour les écouter, les consoler, les éduquer... Ils ont un lien privilégié avec chaque enfant.

Je sais de quoi je parle puisque je suis moi-même enseignante. Je suis aussi maman de quatre enfants dont trois fréquentent l'école Les Marguerite.

J'ai trouvé excellente l'idée de la directrice (par intérim) qui suggérait d'envoyer une carte, un dessin, un bricolage, un petit mot ou une gâterie à ces gens qui se dévouent pour nos enfants jour après jour.

Cher grand-papa, au lieu de chialer contre cette belle initiative, vous auriez pu prendre quelques minutes de votre précieux temps avec votre petit-fils ou votre petite-fille pour écrire un merci à son enseignante. Ça ne coûte rien et ça fait tellement plaisir!

Kim Bergeron, Varennes

VOXPOP

Comment trouvez-vous l'état des routes?

«Je n'ai pas remarqué s'il y avait des nids-de-poule sur nos routes.»

Renald Lévesque,
 Sainte-Julie



«Je trouve que ça s'améliore cette année. Les trous sont automatiquement remplis.»

Robert Houle,
 Sainte-Julie



«Je n'ai pas remarqué de différence avec les années précédentes.»

Simon Lessard,
 Sainte-Julie



«Il n'y a pas de nids-de-poule encore.»

Sylvie Casavant,
 Sainte-Julie



PHOTOS FRANÇOIS LARIVIÈRE/PPH

L'Information

Sainte-Julie • Varennes • Saint-Amable

infodeste-julie.qc.ca

566, avenue Jules-Choquet, local 2,
 Sainte-Julie J3E 1W6

Téléphone 450 649-0719 Télécopieur 450 649-7748

Petites annonces 1 877 750-5052

Distribution et plaintes 1 877 663-9002

Éditeur : Sylvain Boechar
 Directrice de l'information : Nathalie Gilbert
 Journaliste :
 Marie-Rosée Boogie-Lemieux
 Photographes :
 PFM/Robert Gosselin
 Coordonnatrices :
 Lucie Roy, Francyn Simon
 Conseillères publicitaires :
 Nicole Beauséjour, Linda Bourdas
 Infographie :
 Centrale de montage Sun Media

Directeur général régional,
 région Montérégie Est :
 Serge Landry

Directeur général
 région Québec Ouest :
 Jean-François Piché

Directeur général régional,
 Québecor Média : Mario Marois

Tirage : 20 873 exemplaires

Édité par Corporation Sun Média, ayant son siège social au 612, rue Saint-Jacques, Montréal, Qc, H3C 4M8, imprimé par l'imprimerie Mirabel, ayant son siège social au 12, 800 rue Brauli, Mirabel, Québec, J7J 1P3 et distribué par Réseau Québecor Média, 900 St-Martin O, Laval (Québec), H7S 2K9, 1-877-663-9002.

SUN MEDIA
 Une compagnie de Québecor Média

QUÉBECOR
 Ventes Média

CCAB
 Les médias
 JOURNALISTES

Réseau
 QUÉBECOR
 Média



CLUB DE GOLF RIVIERE-SUD

Cours DE GOLF

Debut des cours le 11 mars

Professionnels certifiés de plus de 30 ans d'expérience :

- Jacques Bricault
- Tom Bissegger

- Analyse de l'élan sur ordinateur pour une correction plus facile des courbes (slice, hook), transfert de poids, position initiale, et bien plus...
- Matériel d'enseignement
- Vert de pratique • Équipement fourni

Disponible jour, soir et fin de semaine. Junior, débutant, intermédiaire et avancé.

CAMP JUNIOR disponible à compter du 25 juin. Inscription dès maintenant

LIGUES Junior : début 26 juin
Femme : début 22 avril

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS **450 653-2471** www.golfrivesud.com
415, Bella-Vista, St-Basile

Une finale locale de *Secondaire en spectacle* forte en émotions

La neuvième édition de la finale locale de *Secondaire en spectacle* avait lieu récemment à l'école secondaire du Mont-Bruno.

C'est devant plus de 300 amis, parents et élèves que les artistes ont performé et offert des numéros aussi divertissants qu'émouvants. Le jury chargé de déterminer les grands gagnants était composé de Thérèse Hudon, conseillère municipale à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, Paul St-Onge, commissaire du district 7 à la Commission scolaire des Patriotes, Robby Royer, président du conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno, Carole Vigneault, représentante de la Fondation de l'école secondaire du Mont-Bruno, Ginette Desjardins, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Sainte-Julie, Caroline Gauthier, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Saint-Bruno, Laurie Gendron, intervenante du Café Jeunesse La Butte de Saint-Basile, Alain Larouche, chef de division de la bibliothèque de Saint-Bruno, et Cynthia Lacaille, ancienne élève.

La trentaine d'artistes présents sur scène ont livré des performances hautes en couleur, appuyés par une équipe de techniciens et bénévoles de qualité! Ce fut donc une tâche ardue que de déterminer les numéros et artistes s'étant le plus démarqués lors de cette soirée. Dans la catégorie «Persévérance», remis par la Fondation de l'école secondaire du Mont-Bruno, le prix a été décerné à Timothée Girard, guitariste de deuxième secondaire. Le prix «Performance Danse», décerné au meilleur numéro de danse et offert par le Studio Underground, école de danse de David Trudeau, a été remis à Meg-Ann Hébert et Frédérique Mailhiot, pour leur numéro intitulé *Combat*. Dans la catégorie «Relève», remis par le club Optimiste Le Manoir de Saint-Bruno à deux élèves de première à troisième secondaire, les gagnants sont Maylie Richard, chanteuse, et Yannick Boudreau Perron, pianiste, tous deux en première secondaire. Le prix «Performance musicale», soit deux ateliers à l'école de musique À la portée de Sainte-Julie, a été décerné à Mathieu Leclerc, chanteur du groupe

Seconde Nature. Finalement, les prix Coups de cœur, remis par les Maisons des jeunes de Saint-Bruno, Sainte-Julie et Saint-Basile, a été décerné par un jury composé d'élèves à Yannick Boudreau Perron pour son interprétation au piano de la pièce *In the End* de Linkin Park, Emmanuel Dumais pour sa fracassante performance de *Conte Partiro* d'Andréa Boccelli et l'équipe d'animation composée de Mathieu Dauphinais, François Doyon, Cédric Théoret et Victor Corbeil.

Les trois numéros que les juges ont choisis pour représenter l'école lors de la finale régionale, qui aura lieu le 26 avril prochain au Collège Durocher, sont ceux du groupe Seconde Nature, composé de Simon-Pierre Beauvais, Alex Dupuis, Mathieu LeBel et Mathieu Leclerc, pour leur interprétation de la pièce *Tellement Longtemps* des Colocs, du quatuor de guitares composé de Nicolas Boulé, Gabrielle Laprise, Frédérick Longtin et Félix Vézina pour la pièce *Nuit Blanche* composée par Frédérick Longtin, et la chorégraphie *Combat* de Meg-Ann Hébert et Frédérique Mailhiot. Les trois numéros ont reçu des bourses offertes par la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno.



Frédérique Mailhiot et Meg-Ann Hébert (Sainte-Julie) accompagnées de David Trudeau, propriétaire du Studio Underground. PHOTO COURTOISIE



Nicolas Boulé (Saint-Basile), Gabrielle Laprise (Sainte-Julie), Frédérick Longtin (Chambly) et Félix Vézina (Saint-Basile), accompagnés par Sylvain Dessureault, de la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno. PHOTO COURTOISIE



RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT

Vous quittez votre logement?
Pensez à RECYC-FRIGO.

Profitez de votre déménagement pour recycler votre vieux frigo* ou congélateur selon les normes en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Appellez RECYC-FRIGO et recevez **30\$** par la poste.

Pour un ramassage gratuit:
www.hydroquebec.com/recyc-frigo
ou 1 855 668-1247
Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Hydro Québec

*L'appareil doit avoir plus de 10 ans et avoir un volume intérieur d'entre 10p³ et 25p³, ainsi qu'être fonctionnel, branché et facilement accessible et déplaçable. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

Réjean Moreau ne termine pas sa course

C'est avec un grand soulagement que la direction de la Maison de soins palliatifs Source bleue annonce le rétablissement de Réjean Moreau, de Varennes, participant au défi Yukon Arctic Ultra. Celui-ci est parti le 3 février dernier pour braver les conditions extrêmes du Yukon afin de venir en aide à la Maison de soins palliatifs Source bleue. Toutefois, à la suite d'un problème de santé, il a dû arrêter brutalement la course.

«Le 14 février dernier, M. Moreau a eu des complications de santé causées par un ulcère duodénal. Il a dû interrompre la course pour subir une chirurgie d'urgence, explique Alain Coulombe, directeur général de la Maison. Toutefois, à ce jour, M. Moreau récupère très bien. Il devrait afficher son retour au Québec dans les prochains jours. Il tenait à rassurer ses supporters qui l'ont suivi sur Internet et qui se demandent ce qui se passe.»

Le défi Yukon Arctic Ultra est une course dans l'Arctique qui est qualifiée comme l'une des plus difficiles au monde et elle attire des coureurs de plusieurs

pays. Les conditions de cette course sont extrêmes, les températures pouvant descendre aussi bas que -50 degrés Celsius. Courir en solitaire d'un pas alerte dans des conditions de grand froid en transportant un traîneau pesant une quarantaine de livres requiert une grande dose de courage et de bonnes réserves d'énergie.

M. Moreau tenait à aller jusqu'au bout. Il s'était fixé une obligation de résultats envers lui-même et tous ceux auprès desquels il s'est engagé, en particulier la Maison de soins palliatifs Source bleue, une cause qui lui tient à cœur. L'objectif de la course: 25 000\$. Un coup de pouce pour atteindre les 1 000 000\$ que la Maison doit amasser chaque année pour poursuivre sa mission, qui est de soigner et d'accompagner les personnes en fin de vie.

Le parcours de M. Moreau est terminé, mais pas celui de la Maison Source bleue. Tous ceux qui souhaitent faire un don peuvent le faire en communiquant avec la Maison Source bleue au 450.641.3165 ou en faisant un don en ligne au www.maisonsourcebleue.ca.



Réjean Moreau. PHOTO COURTOISIE

L'école du Grand-Coteau reçoit des cheerleaders des Alouettes

Le programme interscolaire des équipes sportives de l'école secondaire du Grand-Coteau va très bien. Depuis sa création en septembre 2007, le programme a évolué très rapidement avec des investissements dans l'équipement, les uniformes ainsi que les formations des entraîneurs et des athlètes.

Plus de 25 bannières de championnats ont été installées depuis les six dernières années.

Dernièrement, pour inaugurer l'achat des nouveaux tapis professionnels de cheerleading, l'école a eu la visite de quatre membres de l'équipe de cheerleading des Alouettes de Montréal pendant un entraînement, à l'initiative d'Élisabeth Proulx, élève de 1^{re} secondaire et membre de l'équipe de cheerleading de l'école.

Les quatre athlètes et membres des Alouettes, Maude, Joëlle, Joani et Josia, ont

préparé des exercices et petits entraînements pour les jeunes, en compagnie des entraîneurs de l'école Johany et Jessica.

De plus, le programme sportif de l'école a investi dans un tout nouveau système de volleyball avec des nouveaux poteaux et filets professionnels.



L'équipe de cheerleading de l'école du Grand-Coteau. PHOTO COURTOISIE

Un hockeyeur d'ici boursier de la Fondation de l'athlète d'excellence

Les Canadiens de Montréal ont procédé à la sixième remise de leur programme de bourses au sein de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

En 2008, le Club de hockey Canadien avait annoncé un investissement de 100 000\$ sur trois ans au sein de la Fondation, ce qui avait permis de créer ce programme de soutien dédié aux jeunes étudiants-athlètes parmi les plus prometteurs en hockey féminin et masculin. En 2011, les Canadiens ont de nouveau renouvelé leur entente en annonçant un montant de 250 000\$ sur cinq ans, soit jusqu'en 2015.

Le directeur général des Canadiens de Montréal, Marc Bergevin, a remis des bourses d'excellence de 1500\$ à 28 jeunes de 15 à 17 ans, dont le Julievillois Guillaume Archambault, des Gaulois du Collège



Guillaume Archambault. PHOTO COURTOISIE

Antoine-Girouard de la Ligue midjet AAA.

Les récipiendaires pour l'année 2013 ont été retenus en se démarquant par leur excellence académique et sportive, tout en poursuivant des études au niveau secondaire ou collégial. Le programme de bourses des Canadiens de Montréal est géré par la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec en partenariat avec Hockey Québec et la Ligue midjet AAA.



En récupérant des boîtes de conserve,
nous créons des électroménagers.

Récupérer c'est recréer. **RECREER.CA**

Pour connaître les matières acceptées dans votre bac de récupération, contactez votre municipalité.







1018183

Vocation Waldorf à l'École de la Roselière

La CSP confirme sa décision

La vocation particulière à pédagogie Waldorf de l'École de la Roselière à Chambly, fréquentée par des élèves montarvillois, tirera officiellement sa révérence le 30 juin. C'est la décision qu'a réitérée le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), lors d'une séance extraordinaire tenue la semaine dernière. Plus de 300 personnes s'étaient présentées au rendez-vous pour entendre le verdict et accueillir la nouvelle avec désarroi.



un texte de **ORIANE WION**
owion@versants.com



Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes. (Photos : Oriane Wion)

Depuis que la CSP a pris la décision de ne pas renouveler la demande de projet particulier de pédagogie Waldorf, deux séances ont eu lieu, durant lesquelles enseignants, parents et anciens élèves ont fait part de leurs commentaires et critiques par rapport à cette situation. Selon Hélène Roberge, présidente de la CSP, les commissaires ont pris bonne note des éléments complémentaires au dossier qu'ont apportés ces derniers et ont étudié tous les documents qui leur ont été soumis, avant de statuer définitivement le 19 février dernier.

« La décision », a rapporté Mme Roberge, en entrevue avec le journal. Rappelons que la principale chose reprochée à l'École de la Roselière était de ne pas s'être conformée totalement au Programme de formation de l'école québécoise, entre autres par sa grille-matière. « Il est de notre rôle, au conseil des commissaires, de s'assurer à ce que toutes les matières obligatoires soient enseignées et que les élèves reçoivent tous les services éducatifs auxquels ils ont droit », a soutenu Mme Roberge.

de la Rive-Sud (ADERS) est venue appuyer la décision du conseil des commissaires. « Nous appuyons la décision prise par le conseil des commissaires parce qu'elle est déterminante pour les directions scolaires, qui doivent s'assurer du respect de l'ensemble des encadrements légaux et pédagogiques dans leurs écoles, notamment le Programme de formation de l'école québécoise et la progression de l'apprentissage », a mentionné Daniel De Angelis, directeur de l'École secondaire Ozias-Leduc.

port de 93 pages de la consultante en éducation, Yolande Nantel, et y apporter des éléments complémentaires, et les deuxièmes, pour réitérer leur désarroi face à la situation. D'ailleurs, dans un communiqué de presse, la Corporation des parents précise qu'elle a l'intention « de poursuivre ses démarches pour maintenir en septembre prochain la pédagogie Waldorf à l'École de la Roselière. Elle prendra les moyens nécessaires pour obtenir toutes les informations liées à ce dossier afin de démontrer que le conseil des commissaires n'a pu prendre une décision éclairée et que son véritable objectif est de fermer l'École de la Roselière pour d'autres considérations que la pédagogie Waldorf. » Une pétition a été lancée dernièrement et, en quelques jours seulement, 3 500 signatures ont été amassées.

Une école primaire régulière

Puisque la CSP ne présentera pas de demande de renouvellement au ministère de l'Éducation, l'École de la Roselière deviendra une école primaire régulière dès la prochaine rentrée scolaire. Toutefois, l'emplacement et la structure du bâtiment scolaire ne répondent pas adéquatement aux critères d'une école primaire. Donc, dans l'optique de fermer définitivement l'école à la fin de l'année scolaire 2013-2014, la CSP entreprendra une démarche de consultation publique: une séance d'information se tiendra le 5 juin, à 19 h, suivie d'une audience publique, le 2 octobre, à 19 h.

« Le conseil des commissaires croit qu'il faut fermer cette école parce qu'elle ne répond pas aux besoins d'une école régulière, entre autres il n'y a pas de gymnase, et la cour d'école et les locaux sont trop petits pour accueillir plus d'élèves », précise Mme Roberge. Pour répondre néanmoins à la demande grandissante de places d'élèves, la CSP a déposé une demande au ministère de l'Éducation pour construire une nouvelle école de quartier à Chambly.



Plus de 300 personnes ont assisté à la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la CSP.

« Tout l'historique du dossier, qui date de plusieurs années, ainsi que tous les documents qui nous ont été acheminés ont été analysés de nouveau avant de valider notre

Appui et détermination
Lors de la période de questions, trois groupes ont pris la parole. L'Association des directions d'établissement d'enseignement

Les enseignants et la Corporation des parents de l'École La Roselière se sont également fait entendre. Les premiers demandant un sursis pour étudier intensément le rap-

Port de ceux qui se questionnent sur la pédagogie Waldorf : <http://arsq.info/jardin/lapedagogie.htm>.

Quoi faire à SAINT-BRUNO

27 février 2013
www.stbruno.ca

CONSEIL MUNICIPAL
Prochaine séance ordinaire : le lundi 18 mars 2013, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 1585, rue Montarville.

COURS INTERNET GRATUITS
La bibliothèque, en collaboration avec le Club informatique Mont-Bruno, offre 2 cours de navigation sur Internet d'une durée de deux jours chacun, un cours de niveau débutant et un de niveau intermédiaire. **Horaires** : lundi et mercredi, de 9 h à 15 h. Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées! Renseignements -inscription : Michel Gagné au 450 653-4973.

CAMPS DE JOUR DE LA RELÂCHE SCOLAIRE
Inscrivez votre enfant aux camps d'hiver de Saint-Bruno! Il reste de la place dans les camps Cajou 360, Découverte culinaire et Thématique. Votre enfant se sucra le bec lors de la sortie du mercredi à l'érablière Charbonneau. Renseignements : Direction du loisir, 450 653-2443, poste 2860 ou 2828.

ORDRE DU MÉRITE – 33^e ÉDITION
Proposez des candidats à l'Ordre du Mérite, afin de souligner la contribution des citoyens à la qualité de vie ou à la renommée de Saint-Bruno. **Date limite** : 1^{er} mars. Formulaire et renseignements : www.stbruno.ca ou 450 441-8331.

EMPLOIS D'ÉTÉ ÉTUDIANTS À SAINT-BRUNO
Les étudiants peuvent consulter les offres d'emploi d'été et postuler par le biais du www.stbruno.ca. L'information est aussi disponible au centre communautaire, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 22 h et les samedis et dimanches de 9 h à 17 h. **Dates limites pour postuler** : 1^{er} et 8 mars, selon l'emploi.

BIBLIOTHÈQUE
Conférence Les premiers juifs d'Amérique, par Denis Vaugois, historien. **Date** : 5 mars, 19 h 30.
Atelier Un cv efficace pour une entrevue performante, par Louise Maltais, Tandem emploi. **Date** : 13 mars, 19 h à 21 h.
L'heure du conte de Pâques. **Dates** : 23 mars à 10 h 30 (en anglais), 27 mars à 19 h et 30 mars à 10 h 30 (en français). Maximum 20 enfants de 3 à 5 ans. **Durée** : 60 minutes.
Animation La collection d'œufs de Baltazar, le castor. **Date** : 24 mars, 13 h 30. Maximum 50 enfants de 3 à 8 ans. **Durée** : 45 minutes. Renseignements et inscriptions : 450 645-2950.

CENTRE MARCEL-DULUDE
Spectacle de danse Gumbot *Monsieur Bossbottes*, pour les 5 à 11 ans et leur famille. **Date** : 6 mars, 13 h 30. **Coût** : 10 \$.
Théâtre Le PivArt : *Petits crimes conjugaux*, d'Éric Emmanuel Schmitt. **Date** : 23 mars, 20 h. **Coût** : 25 \$.

CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX PRESBYTÈRE
Vernissage des expositions de Pilar Macias et Linda-Marlena Bucholtz Ross. **Dates** : 10 mars, du mercredi au dimanche, de 13 h à 16 h 30. Renseignements : 450 441-8331.

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS
Démonstration des produits de Kama pigments, par Vincent Deshaies. **Date** : 11 mars, 19 h à 22 h. **Endroit** : Centre Marcel-Dulude.

CLUB RICHELIEU – ACTIVITÉ-BÉNÉFICE
Pour la prévention du suicide chez les jeunes. **Date** : 22 mars, 18 h. **Endroit** : Centre Marcel-Dulude. Renseignements : 450 341-1300.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE
Conférence *Les fougères, vertes dentelles*, par Caroline Rioux. **Date** : 26 mars, 19 h 30. **Endroit** : Centre Marcel-Dulude. **Coût** : gratuit pour les membres (7 \$ non-membres).

CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX PRESBYTÈRE
Appel de dossiers – programmation 2013-2014
Le Centre invite les artistes et commissaires qui désirent présenter un projet d'exposition à faire parvenir leur dossier avant le 13 avril. Documents à fournir et renseignements : www.stbruno.ca ou 450 441-8331.

OPÉRATION ANTIDROGUE À L'ÉCOLE DU MONT-BRUNO

La directrice déplore que des écoles ignorent le problème

La consommation de drogue chez les jeunes est un fléau auquel la directrice de l'école secondaire du Mont-Bruno, Marie-Rose Vandemoortele, s'attaque de front depuis son entrée en poste il y a deux ans. Bien que toutes les écoles aient des règles et mènent des interventions auprès des élèves à ce sujet, elle déplore tout de même que dans plusieurs établissements, notamment dans des collèges privés, le premier réflexe soit de cacher ce problème.

CLAUDIA FORTIER

redaction@journaldechambly.com

Récemment, 18 jeunes âgés entre 15 et 17 ans, fréquentant tous l'école secondaire du Mont-Bruno, ont été arrêtés pour possession simple ou conjointe de stupéfiants alors qu'ils se trouvaient sur le terrain du parc de la Rabastalière, près de l'école. Un 19^e élève arrêté devrait quant à lui être accusé de trafic de stupéfiants. Les policiers sont intervenus à la suite d'appels du voisinage et de l'école. Rappelons qu'en décembre 2011, neuf mineurs avaient aussi été arrêtés pour possession de stupéfiants près de l'école.

La directrice de l'École secondaire du Mont-Bruno est d'avis qu'il vaut mieux sévir, tout en faisant de la prévention efficace auprès des élèves. Bien qu'elles ne soient pas souhaitées, les interventions policières deviennent nécessaires quand le problème est trop important, dit-elle.

Malgré l'image négative que l'intervention de la police pourrait donner à son école, Mme Vandemoortele préfère ne pas ignorer l'existence d'un problème de



La directrice de l'école secondaire du Mont-Bruno, Marie-Rose Vandemoortele, prône une intervention active des établissements scolaires et de la police pour contrer la consommation de drogue chez les jeunes. PHOTO CLAUDIA FORTIER

«Ça prend un certain courage de dire que nous allons tabler sur l'excellence de notre encadrement, mais qu'on ne cachera pas non plus la réalité comme font beaucoup de collèges privés.»

- MARIE-ROSE VANDEMOORTELE,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

drogue chez quelques-uns de ses 1600 élèves.

«Ça prend un certain courage de dire

que nous allons tabler sur l'excellence de notre encadrement, mais qu'on ne cachera pas non plus la réalité comme font beaucoup de collèges privés. Cette réalité [la drogue], elle est présente», dit Mme Vandemoortele.

Elle ajoute qu'il est primordial «d'amener les élèves à se responsabiliser» et de travailler avec eux et leurs parents afin de leur faire changer d'habitude de vie.

Prévention active

Depuis la première intervention policière en 2011, l'école du Mont-Bruno est restée dynamique quant à la prévention en adhérant, entre autres, au programme «Jeune actif au secondaire», visant à aug-

menter le taux de participation des élèves aux activités.

À la Commission scolaire des Patriotes, on assure que toutes les écoles secondaires du territoire travaillent activement à la prévention auprès des élèves. Les écoles œuvrent conjointement avec les corps de police afin de faire passer le message que la drogue est et sera toujours un élément nocif.

Que pensez-vous de l'intervention de la police aux alentours des écoles?

REDACTION
@JOURNALDECHAMBLY.COM

En récupérant des boîtes de conserve, nous créons des électroménagers.

Récupérer c'est recréer. **RECREER.CA**

Pour connaître les matières acceptées dans votre bac de récupération, contactez votre municipalité.

1018183



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 268-12 modifiant le Schéma d'aménagement révisé et résumé

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS à tous les citoyens de la MRC de Rouville est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la MRC de Rouville, qu'une assemblée publique de consultation sur le *Projet de règlement numéro 268-12 modifiant le Schéma d'aménagement révisé* se tiendra à la **salle du conseil de la MRC de Rouville située au 500, rue Desjardins à Marieville, le 20 mars 2013 à 18 h.** Lors de cette assemblée, la commission d'aménagement de la MRC expliquera la modification proposée et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Résumé du projet de règlement numéro 268-12 et de son document d'accompagnement

Le conseil de la MRC de Rouville a adopté par résolution, lors de la séance du 7 mars 2012, le projet de règlement numéro 268-12 et son document d'accompagnement.

Le *Projet de règlement numéro 268-12 modifiant le Schéma d'aménagement révisé* introduit au schéma des dispositions relatives à la mise en valeur du potentiel éolien tout en assurant, par le biais de distances séparatrices ou autres mesures, une implantation harmonieuse et respectueuse des personnes, des biens, de l'environnement naturel et des paysages. Le projet prévoit aussi des dispositions modificatrices relatives aux contraintes de nature anthropique, à la gestion des matières résiduelles ainsi qu'à la délimitation du périmètre d'urbanisation de la Ville de Richelieu.

Le document d'accompagnement au projet de règlement numéro 268-12 indique la nature des modifications que les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford devront apporter à leurs règlements d'urbanisme, advenant la modification du Schéma d'aménagement révisé à leurs règlements d'urbanisme.

Une copie du projet de règlement numéro 268-12 et du document l'accompagnant est disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités qui fait partie du territoire de la MRC de Rouville ainsi qu'à celui de la MRC situé au 500, rue Desjardins à Marieville.

DONNÉ à Marieville ce 25^{ème} jour de février deux mille treize.

Rosaire Marcil, secrétaire-trésorier MRC de Rouville



École de Bourgogne, Jérémy Demers



École de la Roselière, Marilou Peron

Les commissaires soulignent de beaux exemples de persévérance

Du 11 au 15 février avait lieu les 9^{es} Journées de la persévérance scolaire en Montérégie. À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), il s'agit d'une semaine d'activités spéciales, au cours de laquelle les commissaires ont visité chaque établissement scolaire de la CSP pour remettre un Prix de reconnaissance du Conseil des commissaires pour la persévérance aux élèves qui se sont démar-

qués par leur persévérance et les succès qu'ils ont remportés depuis le début de l'année scolaire en cours. Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire en Montérégie 2013, les commissaires sont allés à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires de la CSP pour remettre une plaque honorifique aux récipiendaires qui se sont distingués par leur travail

exceptionnel. Au total, 65 élèves, soit un par école ou centre de formation, ont été récompensés par les commissaires de la CSP. La CSP remercie la Ville de Varennes ainsi que les entreprises Procure Rive-Sud inc. et Bureau en gros de Boucherville pour leur partenariat dans le cadre de cette activité.



École Jacques-De Chambly, Mathieu Gauthier



École Sainte-Marie, Thomas Chouinard

PROFESSIONNELS

CHIRURGIEN-DENTISTE

CLINIQUE DENTAIRE
**LEBLANC
MARTEL
& ASSOCIÉS**

1311, boul. Fréchet, Chambly
www.leblancmartel.ca **450.658.4331**

ESTHÉTIQUE MÉDICALE

Clinique Médico-Esthétique
Montérégie

Dr Céline Daigneout
Omnipraticienne

Soins médico-esthétiques complets

- Rides
- Laser-Peeling
- Couperose
- Varices
- Épilation laser
- Cellulite
- Lipolyse
- Blanchiment des dents

Chambly
1211, rue Bourgogne
Tél: 450 658-1116
www.cmemontregie.com

MÉDIATION FAMILIALE, ORIENTATION

Karina Pepin, c.o., M.Ed.
Conseillère d'orientation et médiatrice familiale accréditée
• Adolescents • Adultes

- Orientation scolaire et professionnelle / réorientation
- Médiation familiale : (6 séances gratuites)

Partage des biens, garde d'enfants, droits d'accès, pension alimentaire.

RV : 514.817.9850

1028703

DENTUROLOGISTE

Manon Beauregard
Denturologiste

1191, Av. Bourgogne, Chambly **450.658.3297**

CHIRURGIEN-DENTISTE

CLINIQUE DENTAIRE
BERTHIAUME

Dentisterie familiale - Soins esthétiques - Services d'orthodontie

Dr Paul Berthiaume
chirurgien dentiste

Dr Jean-Philippe Carrier
chirurgien dentiste

1101, boul. Brassard, bureau 207
Place Les Lilas, Chambly **450.447.1100**

ORTHOTHÉRAPEUTE

Clinique de Massothérapie Michel Duquette
MANUOTHÉRAPIE
Soulagement des douleurs

Musculaires Dorsales
Articulaires Lombaires
Cervicales Sciatiques
Fibromyalgie Migraines
Sclérodémie Entorses

Reçu pour assurances
Membre de mon réseau +

450.460.5443

1028672

OPINIONS


 VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE
 REDACTION@OEILREGIONAL.COM

LETTRES DE NOS LECTEURS

Diffusion des réunions du conseil municipal à TVR9

Les réunions du Conseil municipal à Belœil ne sont plus diffusées sur le réseau de télévision communautaire TVR9, depuis le 14 décembre 2009.

En 2009, cette décision de suspendre la diffusion des assemblées a été critiquée par la Fédération professionnelle des Journalistes du Québec et par l'ex-député Jean-Pierre Charbonneau.

En plus des informations transmises par les journaux locaux, il est pertinent dans une saine démocratie que ces assemblées soient accessibles aux citoyens de Belœil par la diffusion à TVR9 et sur le site web de la ville.

Actuellement, les discussions lors de la période des questions aux assemblées ne sont plus disponibles sur le site web de la ville.

La diffusion à TVR9 est particulièrement pertinente pour les citoyens qui ne peuvent assister aux assemblées ordinaires et spéciales du conseil municipal de Belœil. Il est important de prendre tous les moyens disponibles pour assurer une meilleure diffusion des informations relatives à la gestion de notre Ville.

Jean-Louis Bélanger
Belœil

Voter à 21 ans

Contrairement à Émile Grenier Robillard dont le commentaire a été publié dans *L'Œil Régional* du 23 février, je crois que le vote à 16 ans est absurde. Je crois encore que ça devrait être 21 ans.

Mais on est rendu à 18 ans. Je crois qu'une personne de 16 ans doit encore être à l'école, d'après nos lois. À 16 ans, ils ont bien sûr une opinion; mais ont-ils l'expérience de vie pour diriger une ville, un pays, une grande entreprise? Pour ce qui est des cours de politique que l'on propose, je crois que les nazis, les fascistes, les communistes, etc. ont eux aussi utilisé la formule.

Je trouve que c'est quand même une

bonne idée que d'instruire nos jeunes sur le fonctionnement de la chose publique. Entre 16 et 21 ans, les jeunes devraient pouvoir assimiler les cours aux réalités pratiques de la vie courante; et voter en connaissance de cause; un tant soit peu. Je crois surtout que le droit de voter est aussi lié au fait d'assumer les répercussions de nos choix; comme qui va payer les taxes pour l'université gratuite pour tous ceux qui veulent en profiter!

Oh! bien sûr «aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années». Notez qu'on précise «âmes bien nées»; pas toutes les «âmes» ou les ânes.

Permettez-moi de croire que les «âmes bien nées» sont l'exception plutôt que la règle, de là, la maxime.

Jacques Moreau
Saint-Bruno

Fermeture de l'école de La Roselière

Monsieur Daniel De Angelis, directeur, école secondaire Ozias-Leduc

L'école secondaire Ozias-Leduc offre plusieurs programmes de concentration et vous êtes sûrement le premier à vanter les mérites de ces programmes, en regard de la réussite scolaire.

Or, plusieurs des étudiants inscrits dans ces programmes ont fréquenté, comme école primaire, l'école de la Roselière à pédagogie Waldorf et sont, en général, appréciés dans leur milieu. Ils se démarquent par leur motivation et leur persévérance scolaire. S'ils réussissent à faire une bonne transition au secondaire et à y performer, c'est sans doute parce qu'ils ont reçu une éducation au primaire qui respectait le programme du Ministère. Or, le rapport de Mme Nantel, que vous avez cautionné ouvertement à la séance des commissaires le 19 février, conclut le contraire.

Avez-vous lu ce rapport? Avez-vous déjà visité cette école?

Si l'équation Roselière et réussite scolaire semble évidente chez les anciens élèves qui fréquentent maintenant votre établissement, comment avez-vous pu vous prononcer pour la fermeture de cette école?

En tant qu'élèves de votre école, nous nous serions attendus à un témoignage positif d'appui de votre part. Depuis le début de notre scolarisation, particulièrement dans le cours d'éthique, on nous éduque à faire preuve d'ouverture d'esprit et de respect face à la différence. Ici, à l'école Ozias-Leduc, la règle d'or est le respect. Nous avons donc été outrés d'entendre votre position face à la fermeture de l'école de la Roselière à pédagogie Waldorf, qui propose une approche différente au sein de la commission scolaire. Nous n'arrivons pas à réconcilier l'image positive que nous avons de notre directeur et les propos qu'il a tenus devant les commissaires. Toute cette manigance nous a semblé bien ficelée d'avance et, dans un temps où le manque d'intégrité est pointé chez plusieurs décideurs de notre société, nous nous sommes questionnés sur la vôtre.

Votre intervention auprès des commissaires est lourde de conséquences pour des centaines de personnes qui aiment cette école et sont prêtes à la défendre de tout leur cœur, comme vous avez pu le constater par le nombre impressionnant de personnes, jeunes et moins jeunes, présentes à cette séance. Il est, en effet, plutôt rare de voir un si grand nombre d'élèves du secondaire qui sont prêts à aller défendre leur école primaire un soir de semaine...

Nous vous remercions de votre attention.

Un groupe d'anciens élèves de la Roselière fréquentant l'école secondaire Ozias-Leduc de Mont Saint-Hilaire

La CITVR doit réviser son code d'éthique

Le 27 février à 13 h, j'ai voulu prendre le circuit 200 à Longueuil, direction Saint-Hyacinthe. Le lecteur de carte a indiqué «Réseau interdit». La chauffeuse (matricule 22) m'a demandé de sortir. Je lui ai dit plusieurs fois que ma carte était bonne, qu'il y avait des billets valides pour Belœil dessus, que j'avais pris l'autobus sans problème le matin. Elle a refusé de me croire et a téléphoné à son superviseur qui lui a dit «fais-la payer le plein prix ou demande-lui de sortir». Je trouve humiliant

de me faire traiter ainsi par des personnes dans l'erreur et manquant de jugement. Jean Rajotte, superviseur de la billetterie au Métro Longueuil, m'a dit que ma carte n'avait aucun problème, qu'il me restait cinq billets et de contacter la CITVR. Johanne Turcot de la CITVR a semblé impuissante et m'a dit d'envoyer un commentaire. Elle m'a dit de me présenter à McMasterville pour avoir un billet gratuit. Elle semblait complètement dépassée par ce qui est en jeu ici.

Je suis professeure de philosophie et il est évident pour moi que le code d'éthique de la CITVR est ignoré, mal compris ou incomplet et qu'il doit être révisé. Le client ne mérite-t-il pas d'être considéré en premier lieu? Le superviseur de la chauffeuse matricule 22 n'aurait-il pas dû lui demander en premier lieu: «où es-tu? Vérifie donc si tu as programmé ta machine comme il le faut...» J'ai été très déçue que la chauffeuse ne l'informe pas que la dame avait pris le circuit 200 le matin avec cette carte-là et qu'elle affirmait catégoriquement y avoir des billets valides sur sa carte. Non. Et le superviseur, comme une machine, a répondu ce qui était attendu... Et me voilà transformée en victime à mépriser, en empêcheuse de tourner en rond qui doit payer l'incurie ordinaire de l'organisation... Revenir sur cet incident dans un cadre de formation est le seul dédommagement acceptable de mon point de vue.

Quant à moi, si la chose se reproduit, cela fera un scandale, car je refuserai d'obtempérer à l'ordre de sortir de l'autobus alors que je suis une citoyenne paisible possédant un billet valide.

Marie-Josée Rhéaume
Belœil



www.KIA MARIO BLAIN.com

 KIA SORENTO EX AWD 2011
50 556 KM


22 999\$

 SUBARU IMPREZA WRX 2011
50 467 KM


26 499\$

 KIA RIO EX SPECIAL EDITION 2009
37 642 KM


8 999\$

 KIA FORTE KOUP EX TOIT 2010
72 000 KM


13 499\$

La plupart de nos véhicules sont certifiés avec

2 ANS DE GARANTIE

 KIA NOS VÉHICULES D'OCCASION : CHOIX ET QUALITÉ
Plus de 50 véhicules en inventaire

Occasion en Or


 McMasterville
545, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
450 464.4551

Le Collège Antoine-Girouard ferme ses portes

La baisse de fréquentation force l'administration à mettre la clé dans la porte

La direction du Collège Antoine-Girouard de Saint-Hyacinthe a annoncé jeudi que le collège cessera ses activités à partir du 30 juin. La fermeture du collège privé est liée à des difficultés financières causées par une baisse de 30 % de la clientèle au cours des six dernières années.

VINCENT GUILBAULT

Vincent.guilbault@quebecormedia.com

«Nous avons prévu qu'il y aurait une diminution des inscriptions en raison d'un creux démographique chez les 12-16 ans. Cependant, ce creux a été plus sévère qu'anticipé», a expliqué Alain Rivard, président du conseil d'administration du Collège. «Au fil des ans, le Collège avait réussi à amasser une importante réserve qui lui a permis de financer plusieurs activités, malgré les déficits plus récents. Ce fonds, cependant, s'épuise rapidement. Notre situation financière ne nous permet malheureusement plus de poursuivre la mission éducative du Collège.»

Toutefois, le Collège devrait continuer d'accueillir des élèves entre ses murs. La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est en discussion avec la corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe et le Collège pour assurer une continuité de l'enseignement public dans l'établissement.

«La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a la volonté d'assurer la poursuite des activités d'enseignement du Collège Antoine-Girouard, dans le but de permettre aux élèves de compléter leur parcours scolaire dans le même environnement physique, scolaire et social», a fait valoir Richard Flibotte, président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Un protocole d'entente pourrait permettre aux élèves actuels du Collège et à ceux admis pour l'année 2013-2014 de rester à cette école en s'inscrivant tout de même à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Le Collège Antoine-Girouard attirait

près de 300 élèves provenant de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), principalement en raison du programme sport-études.

La CSP devra déterminer le 12 mars prochain, lors de sa prochaine assemblée publique, si elle accepte que ces élèves soient transférés à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Si jamais la CSP refusait de céder les élèves, la viabilité du protocole pourrait être en danger, puisque la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe n'aurait pas assez d'élèves pour justifier le maintien des cours dans le collège Antoine-Girouard.

Rappelons que le Séminaire de Saint-Hyacinthe a vu le jour en 1811, avant de devenir le Collège Antoine-Girouard en 1992.

Êtes-vous déçu de la fermeture du Collège Antoine-Girouard, une institution de plus de 200 ans?
REDACTION
@OEILREGIONAL.COM



Une baisse de la clientèle force l'administration du Collège Antoine-Girouard à fermer ses portes. PHOTO COURTOISIE



Le train en temps réel

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) annonce l'arrivée d'une toute nouvelle fonction diffusant en temps réel les heures de passage de trains de banlieue dans le planificateur de trajet de Google Maps (maps.google.ca). Pour accéder au planificateur de trajet Google Maps, il suffit de naviguer en cliquant sur *Obtenir l'itinéraire* et d'y inscrire le lieu d'origine et la destination. L'outil calcule ensuite la distance et la durée du trajet en temps réel, en tenant compte des perturbations de service sur le réseau de trains de banlieue de l'AMT.

Le planificateur offre maintenant la possibilité de connaître, en temps réel, l'heure de passage des trains.

Source: Agence métropolitaine de transport

PHOTO YANNCANNO.COM

ASSURANCE AUTO



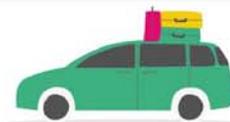
CONCOURS
GAGNE TA JETTA!



Demande une soumission d'assurance auto ou habitation et tu pourrais gagner une Jetta en location pour deux ans.

DEMANDE UNE
SOUSSION AUTO
POUR ÉCONOMISER
GRO\$

Détails et règlements disponibles sur PROMUTUEL.CA.



PROMUTUEL
VERCHÈRES

1 855 837-2437 / 450 464-0573
(option 2)

Communiquez avec nous en soirée jusqu'à 20 h du lundi au jeudi pour obtenir une soumission!

De jeunes reporters en herbe à TVR9

La Télévision de la Vallée-du-Richelieu MATv diffusée au câble 9 Vidéotron est très fière des jeunes reporters en herbe de l'école secondaire Polybel.

Ces élèves ont participé à une activité parascolaire de production télévisuelle offerte par TVR9, ont produit de courts reportages sur des activités ou événements ayant cours à l'intérieur des murs de l'école.

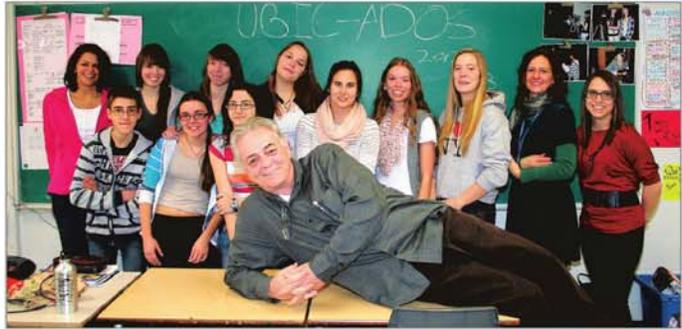
Depuis le début de l'année scolaire, ces jeunes ont suivi une série de formations sur l'élaboration d'un reportage, de la conception au montage en passant par la rédaction des questions journalistiques et les aspects techniques de la manipulation de la caméra.

Les participants à cette activité ont vécu une expérience professionnelle puisqu'ils avaient un véritable mandat de

production télévisuelle de la part de la Télévision de la Vallée-du-Richelieu. C'est avec beaucoup de détermination et de rigueur qu'ils ont livré la marchandise, offrant ainsi aux téléspectateurs une rare occasion d'être témoin de la richesse de la vie étudiante à leur école.

Une courte entrevue de présentation avec les participants précède chaque reportage et permet aux téléspectateurs de comprendre l'ampleur des défis relevés et la grande motivation des Jeunes Reporters Polybel. Pour certains, il s'agissait de prendre la parole pour passer un message important à la population, pour plusieurs, c'était une opportunité d'exploration du monde professionnel dans le milieu des communications.

Les reportages des Jeunes Reporters Polybel sont diffusés dans le cadre de l'émission jeunesse C-ROM à TVR9



Depuis le début de l'année scolaire, les jeunes ont suivi une série de formations sur l'élaboration d'un reportage.

(câble 9 Vidéotron). Diffusion : lundi 19 h et samedi 15 h 30. Pour plus de détails, consultez le www.tvr9.org, 30, en reprise jeudi 23 h 30, vendredi 13 h

Un succès pour aujourd'hui et pour demain

La population de la région ainsi que les entreprises qui ont répondu à l'appel de Stéphane Gagnon ont permis de faire de la 24^e édition du Music-hall de la Fondation Aline-Letendre qui se tenait le 17 février, un succès sur toute la ligne!

Ce téléthon de six heures où des artistes de haut calibre comme les Michel

Louvain, Bruno Pelletier, Ima, Patsy Gallant et Antoine Gratton, se sont succédé pour le bonheur des spectateurs présents au Centre des Arts Juliette-Lassonde et des téléspectateurs de Cogeco Saint-Hyacinthe, aura permis de dépasser l'objectif fixé.

De plus, grâce à l'initiative de son président «donneur», Stéphane Gagnon, de RONA, un pas de plus a été franchi pour assurer la pérennité de la mission de la

Fondation auprès des résidents du C.H. Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe. Car du 40 750 \$ amassé lors du Défi Entreprises pour les aînés, L'Équipe Générations 2013 a amassé 17 500 \$ qui serviront à l'achat d'une police d'assurance-vie qui rapportera à l'échéance, plus de 200 000 \$ à la Fondation!

Ce Music-hall 2013 qui clôturait la campagne 2012-2013 aura donc été un succès permettant d'offrir dès aujourd'hui, un «milieu de vie en santé» aux 475 résidents du C.H. Hôtel-Dieu et d'espérer offrir aux générations futures qui y seront accueillies, ultérieurement, cette même qualité de vie.



Sont réunis, la directrice générale, Christine Poirier, la présidente du CA, France Roy et le président d'honneur, Stéphane Gagnon, pour remercier la population de son appui sans précédent.



Pour une expérience hors du commun

Helico Pro, école de pilotage d'hélicoptères située à Belœil, tient à souligner «La semaine mondiale des femmes dans l'aviation». Pour ce faire, une semaine portes ouvertes se tiendra de 4 au 10 mars, de 8 h à 17 h chez Helico Pro / Foxair, 2327 de l'Aéroport, Saint-Mathieu-de-Belœil. Les instructeurs seront sur place pour faire visiter les installations et répondre à toutes les questions. Café, muffins et tours d'hélicoptères viendront agrémenter cette semaine hors du commun.

À un cheveu du bonheur?

NOUS AVONS DES SOLUTIONS!

ouverture prochaine!



Prévention de la perte de cheveux et santé capillaire

Remplacement capillaire non chirurgical

Solution pour chimiothérapie

Greffe de cheveux microfolliculaire

capilia

SOLUTIONS POUR PERTE DE CHEVEUX

SAINTE-JULIE

640C, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie

T. 450.338.9900

capilia.ca

De beaux exemples de persévérance scolaire

Du 11 au 15 février, avait lieu la 9^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Montérégie. À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), il s'agit d'une semaine d'activités spéciales, au cours de laquelle les commissaires ont visité chaque établissement scolaire de la CSP pour remettre un Prix de reconnaissance du Conseil des commissaires pour la persévérance aux élèves qui se sont démarqués par leur persévérance et les succès qu'ils ont remportés depuis le début de l'année scolaire en cours. Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire en Montérégie 2013, les commissaires sont allés à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires de la CSP pour remettre une plaque honorifique aux récipiendaires qui se sont distingués par leur travail exceptionnel. Au total, 65 élèves, soit un par école ou centre de formation, ont été récompensés par les commissaires de la CSP. La CSP remercie la Ville de Varennes ainsi que les entreprises Procure Rive-Sud inc. et Bureau en gros de Boucherville pour leur partenariat dans le cadre de cette activité.

1. Vincent Barouh, directeur adjoint de la 3^e et la 4^e secondaires, Alexandra Fortin, élève récipiendaire, Gaétan Labelle, commissaire scolaire, Carole Vigneault, commissaire-parent et Marie-Claude Tardif, directrice de l'École d'éducation internationale

2. Sabrina Bernier Pion, élève récipiendaire de 5^e année à l'école Au-Fil-de-l'Eau reçoit le prix de reconnaissance du Conseil des commissaires 2013 de la CSP. On la voit ici en compagnie de Manon Giguère, commissaire.

3. Roxanne Lebel, titulaire 601, Manon Giguère, commissaire, Mélanie Carrier, titulaire 602, Melissa Erdel, spécialiste en anglais et Émile Garon, élève de 6^e année et lauréat de l'école de la Pommeraie

4. Élie Roy, élève de 2^e année à l'école le Petit-Bonheur a reçu le prix de reconnaissance du Conseil des commissaires 2013 de la CSP pour sa persévérance scolaire.

5. Camille Proulx, élève de 6^e année à l'École Le Tournesol a reçu le prix de reconnaissance du Conseil des commissaires 2013 de la CSP pour sa persévérance scolaire.

6. Marie-France Lavallée, directrice de l'école de l'Aquarelle, Peggy Black, commissaire du secteur Belœil, Manon Giguère, commissaire du secteur Mont-Saint-Hilaire, Lilliane Gallant élève méritante, Geneviève Monat, mère de Lilliane et Éric Gallant, père de Lilliane

7. Isabel Godard, Nicole Deschênes, commissaire, Stéphane Joyal, directeur de l'école Jolivet et Mathieu Fortin, élève de 3^e année

